L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

68e ANNEE — (7e Série)
N° 30. — 24 JUIL. 1958

L'ALGÉRIE FRANÇAISE
de 1830 à nos jours
(*1er article*)

SOMMAIRE

I. Conquête d'Alger. — II. Les progrès de la conquête sous les généraux Clauzel, Berthezène, de Rovigo, Voirol. — III. Les débuts d'Abd el Kader. — Le premier bureau arabe. — IV. Drouet d'Erlon et Clauzel. — V. Autour de Constantine. — VI. Le premier évêché d'Algérie. — VII. Le tournant décisif. — VIII. Bugeaud en Algérie, de 1841 à 1843.

I
Conquête d'Alger

Au lendemain de Sadowa, en 1866, l'un de nos plus brillants écrivains, Prévost-Paradol, publiant un livre intitulé *La France nouvelle*, exprimait un espoir que nous pouvons trouver prophétique, au sujet de l'Algérie, « cet empire méditerranéen, disait-il, qui ne sera pas seulement une satisfaction pour notre orgueil, mais qui *sera certainement dans l'état futur du monde, la dernière ressource de notre grandeur* ». Les événements qui se sont déroulés depuis 4 ans et en particulier depuis le 13 mai 1958 et qui se poursuivent sous nos yeux nous invitent à repasser attentivement notre histoire de l'Algérie française.

Cela remonte, on le sait, à l'an 1830. C'était peu avant la chute de Charles X. Et l'événement surgit comme à l'improviste, sans avoir été ni prévu ni cherché par la France.

Le traité de Paris en 1814 avait ruiné l'empire colonial français. C'était l'une des pensées de la Restauration de reconstituer cet empire. Nous avions en particulier, en octobre 1829, procédé à un bombardement de Tamatave, pour maintenir nos droits historiques sur Madagascar contre les Hovas, que protégeaient les Anglais.

Ce fut encore malgré le mauvais vouloir des Anglais que le gouvernement français intervint, sans but très précis, à Alger.

Sous la Révolution, entre 1793 et 1798, la France avait contracté une dette commerciale envers une maison juive d'Alger, la maison Busnach et Bacri, que soutenait le dey. Le montant de cette dette avait été arrêté au chiffre de 7 millions, en 1801. Mais des retards continuels étaient survenus dans le paiement attendu avec une impatience croissante par le dey Hussein. En 1826, le dey avait fait de vives réclamations. L'année suivante, le consul de France, M. Deval, présenta au dey une requête au sujet d'un navire des Etats du Saint-Siège, capturé par les pirates algériens. Le dey entra dans une grande colère, rappela la créance non payée, et menaça M. Deval de la prison. Le consul menaça à son tour de l'intervention de son gouvernement, sur quoi le dey le frappa au visage avec son chasse-mouches. — « Ce n'est pas à moi, s'écria le consul, c'est au roi de France que l'insulte a été faite. » Le dey, paraît-il, aurait répondu « qu'il ne craignait pas plus le roi de France que son représentant. »

A peine informé, le gouvernement français demanda une réparation. Sur le refus de Hussein, le port d'Alger fut bloqué en juillet 1829. Peu après le navire *La Provence*, munie du pavillon parlementaire, reçut en quittant Alger une volée de coups de canon des batteries de la rade.

Cette fois, une expédition fut résolue. Le baron d'Haussez, ministre de la marine, fit une réponse énergique à l'ambassadeur d'Angleterre qui cherchait à nous intimider, et se mit avec une activité supérieure à préparer l'opération contre Alger. Le contre-amiral Roussin, appelé à commander l'escadre, refusa son concours. D'Haussez, pour toute réponse, déchira devant lui deux ordonnances lui conférant d'une part le commandement et d'autre part le grade de vice-amiral. Et comme Roussin exprimait un doute sur la possibilité de lui trouver un remplaçant, le ministre répliqua fermement : « S'il ne s'en présente pas parmi les amiraux, j'en trouverai un parmi les officiers inférieurs, mais l'expédition ne manquera pas, faute d'officier pour la commander ! »

Dès le 9 février 1830, les ordres étaient donnés dans les ports pour l'armement immédiat de 104 navires. Le commandement fut assumé par l'amiral Duperré. Un corps de 36.000 hommes, sous les ordres du ministre de la guerre, le général comte de Bourmont, serait débarqué en Algérie. La flotte — toute à la voile, naturellement — appareilla de Toulon, le 25 mai.

Arrêtée par deux coups de vent, elle n'arriva sur la côte d'Afrique que le 12 juin, et, le 13 au soir, jeta l'ancre sur la plage de Sidi-Ferruch, à l'ouest d'Alger. Le 14, une division débarque, disperse 7 à 8.000 Arabes qui se trouvaient là et s'empare des batteries côtières de la plage. Le 19, l'armée entière se trouve réunie sur le plateau de Stahouëli, en face de l'armée turque de l'agha Ibrahim.

L'occupation des hauteurs de la Bouzaréa (24 juin), suivie du bombardement et de l'explosion du fort de l'Empereur, amena la capitulation du dey, qui avec une soumission bien orientale à la fatalité demanda à s'embarquer pour Naples, le 4 juillet. Le 5 juillet, Alger était prise. Le dra-

peau fleurdelysé flottait sur la Kasbah, où l'on trouva, en monnaies et lingots, 7.312 kilos d'or et 108.704 kilos d'argent, le tout valant 49 millions d'alors.

La ville d'Alger était à nous. Il faut noter que tout le pouvoir avait été jusque-là aux mains de l'*Odjak*. On appelait ainsi la milice turque d'Alger — les janissaires, qu'on embarqua pour l'Asie-Mineure — et qui se recrutait parmi les pirates et les malfaiteurs de l'empire ottoman. Cette milice ne comptait pas plus de 15.000 hommes, gens de sac et de corde, qui commandaient d'une manière plus théorique que réelle aux 3 millions d'habitants qui peuplaient alors ce qu'on appelait la Régence.

En succédant à l'*Odjak*, la France pouvait soutenir qu'elle succédait à sa domination, sur toute l'étendue de l'Algérie.

En fait, le dey ne gouvernait directement qu'Alger et son territoire immédiat. Il avait une sorte de suzeraineté sur trois grands beys : ceux de Constantine à l'est, de Titteri (capitale Médéa) au sud, et d'Oran, à l'ouest. Ces trois beys étaient des Turcs. Sous leur autorité vivait une population d'Arabes et de Kabyles, nullement disposée à accepter la domination des *Roumis* dédaignés et méprisés. Dès que nos soldats voulurent sortir d'Alger, ils se heurtèrent à la guérilla qui devait durer de longues années encore. On se faisait respecter par la force ; mais dès qu'on avait tourné le dos, tout était à recommencer.

D'autre part, trois semaines après la conquête d'Alger, la monarchie de Charles X s'effondrait, et la monarchie de juillet lui succédait. De Bourmont à cette nouvelle, avait songé à ramener son armée en France, pour défendre le régime disparu, mais l'amiral Duperré s'y était opposé. Bourmont s'était donc contenté de rappeler de Bône et d'Oran les corps de troupe qui avaient occupé ces deux ports sans coup férir.

Qu'allait faire la monarchie de juillet ? Elle eut d'abord assez de soucis pour ne pas songer à l'Algérie. Et comme on n'avait d'autre appui en Europe que l'Angleterre, on n'osait guère l'indisposer en affichant la volonté de conserver et même d'étendre la conquête. On se borna donc à envoyer un successeur au M^al^ de Bourmont, pour commander l'armée, en la personne du général Clauzel, non sans redouter une opposition qu'on aurait eu bien de la peine à vaincre.

II

Les progrès de la conquête sous les généraux Clauzel, Berthezène, de Rovigo, Voirol

Tout se passa mieux qu'on ne pouvait l'espérer. Le général Clauzel, âgé de 58 ans et vétéran des guerres de l'empire, débarqua à Alger le 2 septembre 1830, entouré d'officiers tout fiers d'arborer les cocardes tricolores. La transmission du commandement se fit sans difficulté. Mais Clauzel n'avait pas d'instructions précises ; on lui avait seulement recommandé de renvoyer au plus vite le maximum de troupes dans la métropole. Seulement c'était un homme entreprenant, hardi, ambitieux et très patriote. Héritier des traditions napoléoniennes, il trancha d'autorité le problème que nul avant lui n'avait osé envisager : du moment qu'on avait renversé le dey on devait, au titre de la conquête, régner sur toute la Régence. Et du moment qu'on ne pouvait le faire sur tout le territoire faute d'armée, il fallait tout au moins exiger des beys le serment d'allégeance, se poser en suzerain partout où l'on ne pouvait commander directement.

Par arrêté du 15 novembre 1830, Clauzel prononça donc, pour commencer, la déchéance du bey de Titerri, Moustafa-bou-Mezrag, qui, après s'être soumis, s'était retiré à Médéa, sa capitale, d'où il nous envoyait d'insolents défis. Clauzel nomma à sa place un négociant d'Alger, Moustafa-ben-Omar, et décida d'aller l'installer à Médéa. Ce ne fut pas une petite affaire. Le corps expéditionnaire, fort de 8.000 hommes, partit le 17 novembre, gagna Blida et y laissa une garnison, puis s'engagea dans les défilés de l'Atlas. Assaillis de toutes parts, nos soldats repoussèrent toutes les attaques, et entrèrent à Médéa, le 23 novembre.

On vit bien alors à quelles illusions nos victoires pouvaient conduire.

« La France sera contente, j'espère, de cette campagne de sept jours, écrivait un officier d'ordonnance de Clauzel... Il s'agit maintenant d'obtenir le même résultat à Constantine, et l'Afrique est soumise. »

Mais il fallut vite déchanter. Notre nouveau bey de Médéa était sans force. On lui laissa 1.200 hommes pour le soutenir, on vida les gibernes pour lui fournir des munitions, puis on revint vers Alger. Sur tout le parcours, on put voir les traces de l'insoumission. Entre Blida et Alger, cinquante artilleurs qu'on avait cru pouvoir envoyer pour chercher des munitions, furent massacrés et on ne retrouva que leurs cadavres affreusemnt mutilés. Clauzel en fut si frappé qu'il renonça à établir une liaison de postes avec Médéa et qu'il évacua Blida. Peu après, recevant les pires nouvelles de la garnison laissée à Médéa, il dut faire, du 7 au 15 décembre 1830, par la pluie, la neige, le froid et le vent, une seconde expédition pour aller renforcer et ravitailler les troupes laissées là-bas.

Clauzel, ensuite, ne se sentant pas en force pour soumettre Constantine et Oran, eut l'idée de recourir à la négociation. Mais le gouvernement français, aux prises avec de grandes difficultés par suite de la révolution belge, désavoua Clauzel, en rappelant la plus grande partie des troupes. Il fallut évacuer Médéa. L'armée se trouva bloquée dans Alger. Le 21 février 1831, un ordre apprit aux soldats qu'il n'y avait plus d'armée d'Afrique, mais seulement une « division d'occupation ». Ce même jour, le général Berthezène en prenait le commandement, et Clauzel s'embarquait le lendemain, pour la France, après moins de six mois de commandement.

Si Clauzel était trop entreprenant, son successeur, brave divisionnaire, manquait d'initiative et aussi de moyens d'action. Il essaya de la douceur, et ne réussit qu'à réveiller l'arrogance des musulmans. Une nouvelle expédition vers Médéa faillit tourner en catastrophe. L'armée se vit totalement impuissante. Toute sécurité avait disparu dans les environs immédiats d'Alger. Enfin, après dix mois de commandement, Berthezène en qui nul n'avait plus confiance fut rappelé et remplacé par le duc

de Rovigo, celui-là même qui, sous le nom de Savary, avait été ministre de la police sous Napoléon.

A Paris, on ne savait toujours pas très bien ce qu'on voulait faire de l'Algérie. On redoutait l'Angleterre ; on restait attaché à l'honneur du drapeau ; on n'osait donc ni étendre la conquête, ni rappeler les troupes. Pressé par l'opinion publique, Casimir - Périer, qui était un homme d'énergie, éprouva le besoin de déclarer à la Chambre que « toutes les précautions étaient prises pour que l'occupation militaire fût forte, pour qu'elle subsistât, *dans l'intérêt de l'honneur de la France et dans l'intérêt de l'humanité* » (Chambre des pairs, 21 mars 1832).

C'était vague et la vérité est que l'on ne savait pas du tout où l'on allait. Le duc de Rovigo, arrivant en Algérie, s'était donné pour tâche de reprendre l'autorité que son prédécesseur avait laissé s'avilir. Il imposa aux soldats de rudes travaux, pour établir une série de petits camps retranchés reliés par une route. Il y eut un moment jusqu'à 4.000 malades dans les hôpitaux militaires, tant ces travaux furent pénibles. Le résultat visé fut cependant bon : une sécurité relative régna autour d'Alger.

A l'égard des indigènes Rovigo se montra sans pitié. Les tribus suspectes furent châtiées par le massacre et le pillage. Il fit même exécuter deux chefs arabes, convaincus, il est vrai, de trahison, mais qui ne s'étaient mis entre nos mains que sur la foi d'un sauf-conduit ! Cette perfidie exaspéra les Arabes plus qu'elle ne les intimida. La prise de Bône, à laquelle Rovigo n'eut aucune part, mais qui fut un brillant fait d'armes, fut le seul fait marquant de cette triste période.

Rovigo, atteint d'un cancer, partit le 4 mars 1833, pour la France, avec l'espoir d'un prompt retour. Mais il devait mourir peu après.

En son absence, l'autorité fut exercée par intérim, et de la manière la plus heureuse, par le général Voirol. L'intérim devait durer dix - sept mois, c'est-à-dire plus longtemps que les commandements jusque-là proclamés définitifs.

Voirol était un administrateur habile et laborieux, qui fit exécuter d'importants travaux autour d'Alger : routes, dessèchement de marais, camps retranchés, et dans le même temps s'efforça, non sans succès, de gagner la confiance des indigènes et de multiplier les rapports avec les Européens.

Deux faits surtout marquèrent cette période : la création du premier « bureau arabe » avec Lamoricière, et l'apparition du côté musulman d'un chef prestigieux, Abd el Kader.

III

Les débuts d'Abd el Kader
Le premier « bureau arabe »

La création du « bureau arabe » doit être considérée comme l'une des plus heureuses initiatives de la conquête française. On n'y arriva que peu à peu, par une suite de tâtonnements. Si le principe et l'organisation des *bureaux arabes* ne furent mis au point que sous l'autorité du général Bugeaud en 1844, l'idée avait déjà été mise en application dès 1833, sous le général Voirol. Ce « bureau » avait dans ses attributions la police et l'administration des territoires occupés par les indigènes. Placer ceux-ci sous des fonctionnaires civils eût été un moyen sûr pour n'obtenir ni le respect ni l'obéissance. Les laisser à la discrétion des chefs militaires changeants c'était les soumettre à de constantes variations. On eut l'idée de créer une autorité stable, confiée à un officier n'ayant que cet emploi. Il se faisait donc administrateur et c'était une sorte de transition entre le régime des camps retranchés et celui des villes. Ce *bureau arabe* fut « la véritable cheville ouvrière de la conquête française » (prince Albert de Broglie).

Mais ce qui contribua à assurer son avenir c'est qu'on eut la main heureuse, pour le premier officier qui en fut chargé : Louis-Christophe-Léon Juchault de *Lamoricière*. Il était né à Nantes en 1806. Il avait donc, en 1833, 27 ans. Mêlé dès le principe aux plus rudes combats de l'armée d'Afrique, on le regardait comme l'un des créateurs des *zouaves*. Il avait acquis de la langue, des mœurs et du caractère arabe une connaissance exceptionnelle. Il avait tout ce qui est nécessaire pour exercer sur les indiggnes une autorité irrésistible : physionomie martiale et ouverte, œil ardent dans un visage bruni par le soleil, parole vive et brève, courage intrépide uni au sang-froid le plus parfait, magnifique tournure à cheval, finesse et loyauté. Il payait volontiers de sa personne, subjuguait les Arabes par son audace tranquille et joyeuse. Il lui arrivera d'aller trouver seul une tribu suspecte, de séduire les indigènes par sa témérité même et de revenir escorté des cavaliers lui donnant les honneurs de la *fantasia*. A cette date, Lamoricière n'était encore que capitaine. On lui verra prendre tous ses grades en Afrique et il sera bientôt l'un des généraux les plus populaires de l'armée.

Notons au passage qu'à la fin de septembre 1833, une expédition dirigée directement de Toulon sur Bougie — un port situé environ à mi-chemin entre Alger et Bône — aboutit à l'occupation de cette ville, mais ne fut pas d'un grand profit durant longtemps encore, car la ville resta « un sanglant et stérile champ de bataille ».

Pendant ce temps se préparait l'entrée en action d'un homme qui allait, durant quinze ans, incarner la résistance des Arabes : *Abd el Kader*, celui-là même qui, un jour, se rendra à Lamoricière, si bien que ces deux noms sont inséparables.

Abd el Kader appartenait à une région que nos troupes avaient encore peu entamée : celle du sud-oranais, autour de Mascara. Le sultan du Maroc avait d'abord essayé d'intervenir dans l'Oranais et d'y étendre son pouvoir. Mais en mars 1832, un envoyé français appuyé d'une escadre était venu signifier au sultan qu'il eût à retirer ses agents. Ne pouvant plus compter sur le Maroc, les notables de l'Oranais, réunis en avril 1832 à Mascara, avaient élu comme chef un vieux marabout, nommé Mahi-ed-Dine, réputé pour sa sainteté et se disant descendant de Mahomet. Dès le mois de novembre 1832, toutefois, Mahi-ed-Dine, dans une nouvelle assemblée à Mascara, fit accepter à sa place son plus jeune fils qui venait de se distinguer dans les combats contre les Français : *Abd el Kader*.

« C'était, écrit Thureau-Dangin, un jeune homme de 24 ans, d'une figure longue et régulière, avec une barbe noire coupée en pointe, un teint pâle et mat, un nez aquilin et des yeux bleus bordés de longs cils bruns ; la main était maigre, nerveuse et remarquablement blanche, le pied très fin ; on n'entendait pas sans en être frappé le timbre sonore et grave de sa voix. Quoique de petite taille, il était vigoureux, infatigable, et gardait toujours une rare dignité de maintien. »

Il avait donc des dons naturels remarquables. Mais ce qui lui valait une autorité particulière auprès des Arabes, c'était le double don de son éloquence et de sa tenue à cheval. Cavalier incomparable, éloquent à l'égal des plus grands, il avait tout ce qu'il fallait pour dominer ses coreligionnaires en dépit de sa naissance modeste.

A peine acclamé, il prit le nom d'*émir*, en repoussant celui de sultan, par déférence pour le sultan du Maroc. Sans retard, il parcourut la région, établit de l'ordre, créa des impôts, étouffa les rivalités entre les tribus, fit accepter partout son autorité.

Peu après, le 23 avril 1833, le général Desmichels prit le commandement de la division française d'Oran, qui comptait 4.000 hommes. Le nouveau général se heurta tout de suite au nouveau chef arabe, en des combats impétueux et durs, qui nous furent favorables, mais non sans peine. Nous occupâmes le port d'Arzeu et la ville de Mostaganem, à l'est d'Oran. Desmichels pensa cependant qu'il y aurait avantage pour nous de négocier avec l'adversaire dont il avait appris à connaître la valeur et l'activité. Sous prétexte d'un échange de prisonnier, il lui fit donc des ouvertures de paix, le 6 décembre 1833. Abd el Kader se montra aussi habile diplomate qu'il était bon guerrier. Il se laissa solliciter, attendit que l'impatience du général français le rendît plus accommodant et lui fit ensuite les propositions les plus exorbitantes. Dans sa hâte d'en finir, Desmichels se laissa duper et signa le 26 février 1834 un pacte avec Abd el Kader et même commit l'imprudence d'apposer son cachet, sans signature, sur un papier contenant les prétentions de l'émir. Celui-ci sut s'en prévaloir auprès des siens. Dans l'intervalle le gouvernement français, informé des pourparlers, avait précisé les conditions à ne pas dépasser, mais il était trop tard et Desmichels était trop engagé pour reculer. Il fut aussi trop déçu pour notifier exactement à son gouvernement les conditions qu'il avait souscrites. Il en résulta une série de malentendus, à la suite desquels l'autorité d'Abd el Kader, bien qu'il fût jalousé par les grands dans son domaine, ne fit que croître avec notre appui même. Notons toutefois que cette autorité était loin de s'étendre à toute l'Algérie, comme on se le figure parfois, mais était restreinte au sud-oranais, avec Mascara pour capitale. Abd el Kader cependant brûlait du désir de se faire reconnaître aussi dans le Titteri, autour de Médéa.

Pendant ce temps, en France, on ne cessait de s'interroger sur l'avenir de notre conquête. Pour un certain nombre de députés, « le jeu n'en valait pas la chandelle ». Nous dépensions beaucoup, nous perdions des hommes, nous ne faisions aucun progrès dans la confiance des musulmans. M. Passy à la Chambre concluait :

« Nous avons mis fin à la piraterie ; il faut assurer la permanence de ce bienfait, mais *ne pas se croire obligé de persister dans une conquête onéreuse.* »

Un député très influent, M. Dupin, tenait le même langage. Contre ce point de vue utilitaire, bien fait pour plaire aux bourgeois pratiques qui soutenaient le régime, s'élevait la voix de Lamartine, qui invoquait l'honneur de la France. Le maréchal Soult, ministre de la guerre, se déclarait incertain en face des tendances opposées de la Chambre, mais finissait par dire :

« Il n'est jamais entré dans la pensée du gouvernement d'évacuer la Régence d'Alger. Je répète que la pensée du gouvernement tout entier est de conserver Alger et de ne point l'abandonner. »

Tout cela restait cependant vague et flottant. Un pas important fut fait néanmoins par l'ordonnance du 22 juillet 1834, décidant qu'un « gouverneur général » serait chargé de l'administration des *Possessions françaises dans le Nord de l'Afrique*. Tel était le nom officiel de cette partie de la Régence que nous occupions. On discuta encore pour savoir si le gouverneur serait un civil ou un militaire. Finalement on nomma un militaire, qui fut Drouet d'Erlon.

IV

Drouet d'Erlon et Clauzel

Le choix du premier gouverneur-général fut aussi fâcheux que possible. Drouet d'Erlon, survivant, lui aussi, des guerres de l'empire, s'était couvert de gloire à Waterloo, mais il avait 69 ans, et il avait perdu avec l'âge beaucoup de sa vigueur de corps et d'esprit. Peu capable d'agir et aussi de faire agir les autres, il était en outre aisé à tromper. Ce fut avec regret que l'armée vit partir le général Voirol, qui avait si bien rempli l'intérim depuis le départ de Rovigo. Le moral des troupes baissa très vite. L'insécurité reparut aux environs d'Alger. Abd el Kader, au courant de tout, eut l'idée de voir si Drouet d'Erlon serait aussi ferme que Voirol pour l'empêcher de sortir de son beylick oranais et de pénétrer dans le Titteri. En avril 1835, il franchit le Chélif, qui devait lui servir de frontière à l'est et vint donner des beys de sa main à Miliana et Médéa. Drouet d'Erlon ne bougea pas.

La résistance à Abd el Kader vint d'un autre, le général Trézel qui venait de remplacer à Oran le général Desmichels, rappelé le 16 janvier 1835, après qu'on eut enfin fait la lumière sur son malheureux traité du 26 février 1834. Trézel avait reçu comme instruction de Drouet d'Erlon « de ne jamais blesser en rien l'émir ». Mais il avait une autre conception de l'honneur de nos armes. Il montra une fermeté très digne en face d'Abd el Kader et soutint contre lui une tribu qui refusait de lui obéir. La guerre devenait inévitable.

Trézel prit l'offensive et marcha sur Mascara. Il n'avait que 2.300 hommes contre une dizaine de mille à Abd el Kader, dont 1.340 réguliers armés de fusils que nous avions fournis nous-mêmes auparavant ! Le 26 juin 1835, une dure bataille fut

livrée sur les bords du Sig et tourna à notre avantage, sans que les Arabes fussent entamés sérieusement. Il fallut battre en retraite vers Arzeu. Pour cela il fallait traverser les défilés de la Macta. Abd el Kader, en véritable homme de guerre, avait prévu le fait. Nos troupes harassées furent assaillies dans les défilés. Il y eut une heure de trouble et on frisa la catastrophe. L'énergie de Trézel réussit cependant à rallier ce qui restait de valide dans la colonne. On arriva enfin à Arzeu, mais avec de lourdes pertes. Avec une noblesse d'âme admirable, le général prit hautement sur lui tous les torts. Drouet d'Erlon le priva néanmoins de son commandement, mais l'opinion réagit avec force et Trézel, au moment de s'embarquer pour la France, reçut d'Oran et d'Alger les témoignages d'estime et même d'admiration qu'il méritait.

« Il était bon, disait un officier, que quelqu'un résistât au flot toujours grossissant des concessions du gouverneur, et protestât tout haut contre le soin qu'il prend d'armer de verges de fer la main qui nous menace. »

En France, la nouvelle du désastre de la Macta causa un sursaut d'honneur national. Le cri dominant fut qu'il fallait à tout prix venger l'injure faite à nos armes par Abd el Kader. Le ministère présidé par le duc de Broglie rappela Drouet d'Erlon et le remplaça par le maréchal Clauzel, nommé le 8 juillet 1835. Nous savons déjà que c'était le plus ardent protagoniste de l'extension de notre conquête à toute l'ancienne Régence. On lui donna cependant comme instruction formelle de « ne rien faire qui donnât lieu de croire à un système d'extension par la voie de la conquête et de la victoire. » Mais tout le monde était d'accord pour estimer qu'il était indispensable de venger la Macta. Et le fils aîné du roi, le duc d'Orléans sollicita et obtint, non sans peine, l'honneur de faire partie de l'expédition.

Clauzel avait préludé à l'opération par quelques vigoureux coups de main autour d'Alger. Puis, le 26 novembre 1835, à la tête de 10.000 hommes, le maréchal assisté du duc d'Orléans, quittait Oran pour Mascara, capitale de l'émir, située à une vingtaine de lieues dans les terres. On rencontra l'ennemi le 3 décembre sur les bords de l'Habra. Le combat fut vif mais les Arabes furent bousculés et mis en déroute. Abd el Kader, comprenant qu'il ne pouvait défendre la ville y mit le feu, après avoir livré au pillage tout ce qui pouvait y rester. Nos troupes trouvèrent donc Mascara vide et dévastée. Très désappointés, les Français, à court de vivres et de munitions durent revenir sur leurs pas, traînant derrière eux la foule lamentable des Juifs qui craignaient le retour des Arabes. La retraite fut lugubre et difficile, en raison de la saison. Le 9 décembre, nos colonnes rentraient à Mostaganem, et le 21 à Oran, après de cruelles fatigues.

Pendant ce temps, Abd el Kader s'était ressaisi. Il revint à Mascara et n'hésita pas à marcher sur Tlemcen. Malgré la lassitude des troupes, Clauzel estima qu'il fallait lui donner une nouvelle leçon. Le 8 janvier 1836, avec 7.500 hommes, il marchait sur Tlemcen, à 35 lieues au sud-ouest d'Oran. Le 15, il infligeait une nouvelle défaite à Abd el Kader, qui ne fut sauvé que par la vitesse de son cheval. On crut qu'on était débarrassé de lui. Mais quand, le 25 janvier, après avoir laissé une garnison dans Tlemcen, Clauzel se dirigea sur l'embouchure de la Tafna, où il voulait établir un poste fortifié, il fut tout surpris de retrouver devant lui Abd el Kader, décidément infatigable et inaccessible au découragement. Cette fois, l'émir avait trouvé du renfort au Maroc tout proche. Sans doute, on le battit encore, mais le maréchal jugea prudent de renoncer à son projet sur la Tafna et de revenir sur Tlemcen. Il y établit une garnison sous l'énergique capitaine Cavaignac, le même que l'on retrouverait en 1848, à Paris.

Et ce fut de Tlemcen, en février 1836, que Clauzel, obstiné dans ses idées de conquête, prit sans consulter personne un arrêté par lequel il nommait *bey de Constantine,* en remplacement d'Ahmed qui nous bravait, un personnage étonnant qu'il nous faut maintenant présenter et qui se nommait *Yusuf.* Mais cela va nous conduire à l'autre extrémité de la Régence.

V

Autour de Constantine

Yusuf était une sorte d'aventurier, plein d'ambition et de vaillance, très sûr de lui, dont on racontait les choses les plus étranges. Il était, disait-on, d'origine européenne, mais enlevé tout jeune par les Turcs et vendu au bey de Tunis. Elevé au Bardo, il aurait noué une idylle jugée coupable avec une fille du bey et il s'était enfui. Vers 1830, il était venu à Alger. Clauzel se l'était attaché comme mameluk, et il avait conquis, à force de bravoure, les galons de chef d'escadron de spahis. Tout en servant la France, il gardait beaucoup des habitudes turques. Plus tard seulement, il se convertira au christianisme et deviendra l'un de nos plus brillants généraux. Clauzel avait confiance en lui. Il l'avait donc de sa propre autorité, nommé bey de Constantine et lui avait permis de s'établir à Bône, avec un escadron de spahis et la permission de lever un corps de 1000 Turcs. Il espérait, dans la suite, le conduire jusqu'à Constantine. Mais il fallait attendre l'heure. De retour à Alger, Clauzel avait monté sans retard une expédition sur Médéa, où il voulait rétablir l'autorité du bey nommé par la France et que Abd el Kader avait usurpée. Parti le 30 mars 1836, il atteignit Médéa, en construisant une partie de la route, y installa son bey, et rentra à Alger le 9 avril.

Soucieux de s'assurer de ce qu'on pensait à Paris, il s'embarqua le 14 avril. En son absence, on vit combien les succès obtenus par lui étaient précaires. Abd el Kader attaqua nos troupes d'Oran, que commandait le général d'Arlanges, et ne fut repoussé qu'à grand-peine. La garnison de Tlemcen fut cernée. Le bey de Médéa fut livré à Abd el Kader. Tout semblait céder à la fois.

En métropole, une fois de plus, ce fut l'honneur de l'armée qui l'emporta sur toute autre considération. Dès la fin de mai 1836, alors même que Clauzel n'était pas encore arrivé à faire approuver ses plans d'ensemble, on envoyait directement de Toulon le général Bugeaud avec la mission précise de dégager et de ravitailler Tlemcen et le camp de la Tafna. Bugeaud était loin alors d'avoir sur

l'avenir de l'Algérie les idées qu'il défendrait plus tard. Mais c'était un homme énergique. Débarqué le 4 juin, à Oran, il se mit en mouvement peu après. Il eut la chance d'amener Abd el Kader à livrer bataille sur les bords de la Sickack, le 6 juillet 1836. La cavalerie arabe fut mise en déroute et l'infanterie anéantie. Mais Bugeaud n'avait pas d'autre mission que de remettre les choses en ordre. Sa courte expédition ne fut qu'un épisode. Dès le 30 juillet, il se rembarquait pour la France, laissant une fois encore à l'émir le temps de se remettre de ses défaites.

Pendant ce temps Clauzel avait poursuivi ses démarches à Paris, exposé ses plans et gagné à ses idées Thiers, président du Conseil. Alors déjà les ministères duraient peu et chacun d'eux avait sa politique au sujet de l'Algérie. Thiers, par ses études napoléoniennes, était poussé aux grandes entreprises et se passionna tout de suite pour les idées du maréchal Clauzel.

On le vit donc avec lui combiner des plans qu'il se croyait sûr de faire accepter après coup par des Chambres réticentes. Le maréchal, ravi de ces encouragements, envoyait dès le 2 août à Alger des instructions pour exécuter ce qu'il appelait « *le système de domination absolue de l'ex-régence, définitivement adopté, sur sa proposition, par le gouvernement.* » Au vu et au su de tous, il organisait en particulier l'expédition sur Constantine. Puis il partait pour Alger où il arrivait le 28 août.

A peine y était-il qu'il apprenait la chute du cabinet Thiers. Le ministère Molé-Guizot qui prenait le pouvoir, le 6 septembre, désapprouvait entièrement les visées de Thiers. L'expédition de Constantine étant commandée, on n'osa pas l'interdire, mais on refusa à Clauzel tout ce qu'il demandait pour la faire. Le maréchal, obstiné dans ses vues, décida de risquer le tout pour le tout et d'aller de l'avant. Avec une hâte fébrile, il mit tout en mouvement, malgré l'insuffisance évidente des préparatifs, et malgré la saison avancée.

Le 9 novembre 1836, le départ est donné. L'armée comptait 8.700 hommes, dont 1.500 indigènes. De Bône à Constantine, il y a plus de 150 km. On eut tous les mécomptes : orages, pluies glacées, désertions de conducteurs arabes, sol détrempé, dispersion du troupeau de ravitaillement. Les officiers un peu anciens croyaient refaire la campagne de Russie !

Dans la nuit du 23 au 24 novembre, des attaques simultanées sont tentées contre deux portes de la ville. Le général Trézel, qui commandait une division tombe grièvement blessé. Les attaques sont repoussées. Le maréchal comprend qu'il faut songer sans retard à la retraite, car les vivres et les munitions vont manquer. Au jour on part, mais l'ennemi s'en aperçoit. Vers onze heures, la cavalerie du bey Ahmed, fort nombreuse, tente de nous écraser. Heureusement, Changarnier, alors commandant, et qui est à l'extrême-arrière-garde, avec son bataillon, le forme en carré, et lui crie :

« Mes amis, regardez ces gens-là, ils sont 6.000 et vous êtes 300 ; vous voyez bien que la partie est égale. Vive le Roi ! et attention à mon commandement ! »

Il attend la charge de l'ennemi, sans tirer, jusqu'à vingt pas. Alors une décharge terrible arrête net les assaillants. L'armée est sauvée... Mais il restait à franchir 40 lieues de mauvaises routes jusqu'à Bône. Clauzel, si imprudent alors qu'il décidait l'expédition, se montre admirable dans l'épreuve. Le duc de Nemours, fils du roi, à ses côtés, se dépense merveilleusement. On arrive enfin le 1er décembre, après des souffrances inouïes[1]. Clauzel, loin d'imiter la noble fierté de Trézel, se jeta à corps perdu dans les récriminations, sans vouloir reconnaître ses erreurs. Il fut néanmoins remplacé par Damrémont, le 12 février 1837.

Le nouveau gouverneur général recevait des instructions lui prescrivant de tendre à la paix par tous les moyens honorables. Toutefois, on estimait impossible de rester sur un échec à Constantine. Il fallait donc obtenir à tout prix la soumission d'Ahmed. Et comme on comprenait qu'il fallait tenir en respect Abd el Kader, à l'autre extrémité de la Régence, on confia à Bugeaud, avec des pouvoirs personnels étendus, la mission de délimiter les territoires laissés à Abd el Kader, pendant que le gouverneur général serait aux prises avec Ahmed.

Damrémont et Bugeaud arrivèrent presque ensemble en Afrique, en mars et avril 1837. Bugeaud estima qu'il ne pouvait faire autre chose que négocier et traiter. L'émir se montra exigeant. Bugeaud crut devoir céder à peu près sur tous les points. Le traité fut signé au camp de la Tafna, le 30 mai 1837. Abd el Kader trouva moyen de nous humilier devant les siens, en se faisant attendre au rendez-vous, puis en se tenant assis pendant que le général était debout. Mais Bugeaud, qui n'est pas patient, a compris. Il fait dire à l'émir par l'interprète : « Il est convenable que tu te lèves avec moi ! » et, tout en souriant, il le soulève comme une plume, de sa poigne de fer. Abd el Kader prend le parti de sourire aussi.

« Sa main, qui est jolie, m'a paru faible, écrivait le lendemain Bugeaud à Molé, je sentais que je l'aurais brisée dans la mienne ! »

Mais si Bugeaud avait trop cédé, par obéissance à ses instructions, il ne devait pas perdre la leçon qu'on venait de lui asséner. Il conclut que la France n'aurait jamais la paix, aussi longtemps que l'émir ne serait pas abattu.

Cette paix de la Tafna, peu glorieuse pour nous, permettait de monter une nouvelle attaque sur Constantine. Dès le 23 juillet 1837, Damrémont se transporte à Bône. Les premiers pourparlers avec Ahmed traînent en longueur. Damrémont ne peut plus attendre. Cette fois encore la préparation est très imparfaite, mais le départ est donné pour le 1er octobre. Nous avons 10.000 combattants, peu de cavalerie, peu d'artillerie, mais 17 pièces de siège. A la tête de l'artillerie on a mis le général Valée, qui est réputé le 1er artilleur d'Europe. Le 6 octobre au soir, on est devant Constantine. Le 11, les batteries de brèche entrent en action. Le 12, la brèche semble suffisante, mais Damrémont est tué avec son chef d'état-major, par un boulet qui a ricoché.

[1] On évalua à 3.000 le nombre des hommes qui périrent soit durant l'expédition, soit dans les hôpitaux, après sa fin. C'était le plus grave échec subi par nos armes depuis notre arrivée en Algérie !

C'est Valée qui prend le commandement et annonce l'assaut pour le 13. L'heure est décisive. Il faut vaincre en quelques heures ou battre en retraite. Lamoricière est chargé, comme lieutenant-colonel, de commander la première colonne. Entre Valée et lui s'engage un dialogue mémorable, qu'il convient de rapporter, pour donner une idée de l'état d'esprit de ceux qu'on appelait « les Africains ».

— Colonel, êtes-vous bien sûr que la colonne que vous commanderez sera énergique jusqu'à la fin ?

— Oui, mon général, j'en réponds !

— Etes-vous bien sûr que toute votre colonne fera le trajet de la batterie à la brèche sans tirailler et sans s'arrêter ?

— Oui, mon général, pas un homme ne s'arrêtera, pas un coup de fusil ne sera tiré.

— Combien pensez-vous que vous perdrez d'hommes dans le trajet ?

— La colonne sera forte de 450 hommes. J'ai calculé, cette nuit, qu'il ne se tirait pas, en avant de la brèche, plus de 400 coups par minute ; le quinzième des coups au plus pourront porter ; je ne perdrai pas plus de 25 à 30 hommes.

— Une fois sur la brèche, vous avez calculé quelles seront vos pertes ?

— Cela dépendra des obstacles que nous rencontrerons. L'assiégé aura dans ce moment un grand avantage sur nous ; la moitié de la colonne sera vraisemblablement détruite.

— Pensez-vous que, cette moitié étant détruite, l'autre moitié ne fléchira pas ?

— Mon général, les trois-quarts seraient-ils tués, fussé-je tué moi-même, tant qu'il restera un officier debout, la poignée d'hommes qui ne sera pas tombée pénétrera dans la place et saura s'y maintenir.

— En êtes-vous sûr, colonel ?

— Oui, mon général.

— Réfléchissez, colonel.

— J'ai réfléchi, mon général, et je réponds de l'affaire sur ma tête !

— C'est bien, colonel, rappelez-vous et faites comprendre à vos officiers que demain, si nous ne sommes pas maîtres de la ville, à dix heures, à midi nous sommes en retraite.

— Mon général, demain, à dix heures nous serons maîtres de la ville ou morts. La retraite est impossible; la première colonne d'assaut du moins n'en sera pas!...

Du côté arabe, on se barricade, on se fortifie, on passe la nuit en prière.

Au matin du 13 octobre, la pluie a cessé, le soleil brille. Le troupier français crie joyeusement : « Enfoncez Mahomet, Jésus-Christ prend la semaine ! » Lamoricière part en flèche. En quelques instants notre drapeau flotte sur le sommet de la brèche. Mais tout est barré, on n'avance qu'à coups de haches et de marteaux. On se bat au corps à corps, dans les maisons, sur les toits. Soudain, un magasin à poudre fait explosion. Lamoricière est renversé et blessé. L'attaque hésite un instant. Heureusement, Combes, Bedeau, Saint-Arnaud sont derrière qui enlèvent les soldats et entrent dans l'affreux cratère. Rarement on avait vu, même sous l'empire, pareil acharnement, pareille lutte. Mais enfin, à dix heures, après trois heures de combat, le général Valée entre au palais du bey, avec le duc de Nemours, et ordonne d'arrêter le pillage. Au loin, dans la plaine, Ahmed voit monter le drapeau tricolore sur les remparts de la kasba. Il pousse des imprécations et verse des larmes, avant de s'enfuir avec sa cavalerie vers les monts Aurès.

Constantine était à nous, le 13 octobre 1837, après une lutte homérique. Le vainqueur sut gagner les indigènes par sa modération dans la victoire. Trente et un chefs de tribus vinrent offrir leur soumission et même leurs services. On put se ravitailler. Valée laissa une garnison de 2.500 hommes sur place et revint sur Bône, où l'armée rentra le 3 novembre, ayant perdu 153 tués dont le gouverneur-général Damrémont, et 544 blessés. Valée reçut le bâton de maréchal et le titre de gouverneur général. Le corps de Damrémont fut ramené aux Invalides.

Cette victoire si chèrement achetée, procura la paix — une paix relative du moins — jusqu'en 1839. Ces deux ans furent mis à profit par Valée pour organiser la colonie. Sa pensée fut d'imiter la méthode romaine, ouvrir des routes, créer des villes, mettre en mouvement le commerce.

Il fit construire une belle route en corniche sur la mer, d'Oran à Mers el Kébir. Dans la province d'Alger, environ 400 km de routes carossables, le dessèchement des marais de Bouffarik, l'établissement de onze camps retranchés. Dans la province de Constantine, utilisation en grand de la coopération des indigènes, sous la direction des caïds locaux, avec des impôts modérés et une administration juste et forte, création de routes directes de Constantine à la mer, transformation du petit port de Rusicada, qui prit le nom de Philippeville, routes de Constantine à Milah et Sétif. On peut dire que ce furent deux ans de travaux utiles et heureux, moins glorieux peut-être que de grandes batailles, mais plus féconds et plus dignes d'une grande nation civilisatrice. Tout cela ne se fit pas sans fatigues. L'armée perdit 6.000 morts en deux ans. Le 11e de ligne fut empoisonné tout entier par les dessèchements de Bouffarik.

VI

Le premier évêché d'Algérie

Deux traits sont à signaler dans cette période nouvelle qu'on peut appeler : l'organisation de l'Algérie : le premier, c'est la création de l'évêché d'Alger, et le second, plus mystérieux, est la fascination opérée sur la France par l'Afrique, fascination qui aboutira à la conquête définitive de l'Algérie, jusque-là toujours incertaine.

En premier lieu, la création de l'évêché d'Alger. A l'origine, les Français s'étaient conduits à peu près comme des gens qui n'ont aucune religion. « Vous êtes des chiens, vous ne priez jamais Dieu » disait un jour Abd el Kader à l'un de ses prisonniers. On se figurait, dans l'armée et dans les hautes sphères politiques, qu'il fallait éviter d'exciter le fanatisme musulman par des manifestations religieuses catholiques. C'était tout le contraire qui se produisait. Les musulmans « qui allaient à la mosquée ne pouvaient pas comprendre que des chrétiens n'allassent pas à l'église », a écrit Camille Rousset.

En 1832, pourtant, on s'était décidé à affecter une mosquée d'Alger au service du culte catholique.

« Cette mesure, rapportent les *Annales algériennes*, choqua beaucoup moins les musulmans qu'on aurait pu le croire, car notre indifférence religieuse était ce qui les blessait le plus : ils furent bien aises de voir que nous consentions enfin à prier Dieu. »

Le ministère Molé fut donc bien inspiré quand, obéissant à une pensée analogue à celle qui lui avait fait rouvrir Saint-Germain l'Auxerrois et rétablir les crucifix dans les Cours d'assises, il obtint du pape Grégoire XVI, en 1838, la création d'un évêché à Alger, qui serait suffragant d'Aix-en-Provence. Le premier titulaire en fut Mgr Dupuch (1838-1845). Bien pauvre évêché que le sien, certes ! Quand il débarqua en 1838, il n'y trouva qu'une église, desservie par un seul prêtre, et dépourvue des objets nécessaires au culte. A Oran, un seul prêtre aussi, âgé et épuisé. A Bône, une chapelle misérable et un prêtre zélé mais sans ressources. En outre une communauté de sœurs à Alger et un commencement de communauté à Bône.

Les débuts de l'organisation catholique en Algérie seront lents et laborieux. Débarquant en 1841, en même temps que Bugeaud, à Alger, Louis Veuillot, envoyé spécial de Guizot et chargé de mission par lui, constatait tristement :

« Turenne, s'il était ici, recevrait les Cendres comme eux — les quelques soldats pieux rencontrés par lui à la cérémonie des Cendres — mais nos généraux, ajoutait-il, ont la bravoure de Turenne et n'ont plus sa foi. Ils sont toujours Français, ils ne sont plus chrétiens ! »

Et pourtant, il lui semblait que notre conquête de l'Algérie était une page ajoutée à l'histoire des Croisades. Et il proclamait hautement :

« Les Arabes ne seront à la France que lorsqu'ils seront Français : ils ne seront Français que lorsqu'ils seront chrétiens ; ils ne seront pas chrétiens tant que nous ne saurons pas l'être nous-mêmes. Or, nous ne savons pas l'être encore... »

Un fait certain, c'est que, dès le principe. les musulmans témoignèrent du plus grand respect et de la plus profonde sympathie pour les prêtres, les religieux et les religieuses.

Ajoutons, pour n'avoir pas à revenir sur ce point, que, sous le successeur de Mgr Dupuch, qui fut Mgr Pavy (1845-1866), Alger fut élevé au rang d'archevêché, par Pie IX, le 25 juillet 1866, avec deux évêchés suffragants, créés à cette même date, l'un à Oran, l'autre à Constantine. Le siège d'Alger devait être brillamment illustré par le célèbre cardinal Lavigerie (1867-1892).

Cette organisation du culte catholique en Algérie fut certainement favorisée, dans une large mesure, par le phénomène que nous avons appelé : la fascination de l'Afrique sur la France. Le fait est incontestable. Louis Veuillot le souligne dans son ouvrage sur l'Afrique. Pendant que les militaires sont divisés, que les hommes d'Etat hochent la tête, que les financiers établissent leurs bilans négatifs, au sujet de l'Algérie, l'opinion française agit sourdement mais irrésistiblement sur les événements et les dirige. Tout le monde a plus ou moins conscience que la France est engagée, qu'elle ne peut plus reculer sans déshonneur, qu'elle doit aller jusqu'au bout de sa tâche, si ardue qu'elle soit, sans regarder à la dépense ! Un écrivain nommé Jouffroy publiait en 1838 une étude intitulée : *De la Politique de la France en Algérie*. Il y proclamait que « l'Afrique était, en ce moment, la plus grande affaire de la France », il constatait en outre que la conservation de la conquête avait été définitivement tranchée *par l'instinct national*, malgré l'hésitation des Chambres.

— « Aujourd'hui, disait-il, ce jugement est accepté. Chambres et cabinet, tous s'y résignent et ceux qui ont le plus hautement conseillé l'abandon de l'Afrique n'en demandent plus maintenant que l'occupation prudente et limitée. »

Et pourtant, nul n'ignorait que l'affaire serait longue et difficile :

« Il est possible, disait-il, qu'un demi-siècle n'en voie pas la fin ; il y faudra chaque année des hommes et des millions. »

A quoi tenait cet engouement mystérieux de la France ? A deux choses, croyons-nous, l'une sentimentale, l'autre de très haute politique.

La première dont M. Jouffroy ne parlait pas, mais qui semble la principale, était que nos officiers d'Algérie écrivaient beaucoup à leurs proches, qu'ils racontaient leurs combats et leurs travaux, que les épisodes les plus marquants étaient dans toutes les bouches en France, qu'on se disait : après tant d'efforts, tant de courage dépensé, tant de sang versé, ce serait un crime que d'abandonner l'Algérie : elle est à nous, parce que nous l'avons payée très cher ; elle est à nous par les sueurs et les souffrances qu'elle a coûtées.

La seconde considération qui explique cet attachement de la France à l'Algérie, est très bien dégagée dans l'article de Jouffroy, et ce qu'il dit est encore bien plus vrai de nos jours qu'il ne pouvait alors s'en douter :

« Dire qu'Alger est une colonie, écrivait-il, c'est mal parler ; Alger est un empire, un empire en Afrique, un empire sur la Méditerranée, un empire à deux journées de Toulon. Or, quand la Providence fait tomber un empire entre les mains d'une nation puissante, ou le cœur de cette nation ne bat plus et ses destinées sur terre sont accomplies, ou elle sent la grandeur du don qui lui est fait et le témoigne en le gardant. La France a noblement subi cette épreuve ; à l'enthousiasme avec lequel elle a accepté sa conquête, à la fermeté avec laquelle elle l'a défendue, on a vu que son rôle en ce monde n'était pas fini » (*Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1838).

Nous allons voir comment cette volonté de la France s'affirmera sous un chef prestigieux, dont on peut dire qu'il « a fait l'Algérie française » : Bugeaud.

VII

Le tournant décisif

L'un des faits les plus curieux de cette histoire de l'Algérie, c'est que toutes les fois qu'une certaine lassitude se manifestait en France, au sujet de l'interminable guerre de conquête, il suffisait d'un échec caractérisé de nos armes, pour provoquer un sursaut ou, comme on dit maintenant, une relance de la volonté nationale. C'est par un sursaut de cette sorte que Bugeaud fut retourné en ses convictions intimes et que sa nomination au poste de gouverneur-général s'imposa.

Et ce fut l'impatiente audace d'Abd el Kader qui fut la cause initiale de la nouvelle politique française en Algérie. Nous avons laissé l'émir au lendemain du fâcheux traité de la Tafna. Il avait conçu le plus grand orgueil des avantages obtenus dans ce traité et il attendait ardemment l'occasion de déclancher la guerre sainte. Il en avait fait proclamer le principe le 3 juillet 1839, dans une assemblée des grands, se réservant de la déclarer au moment opportun, mais ne cessant de parcourir les tribus et d'exciter les esprits, tout en réunissant de l'argent pour ses desseins.

Ce fut le maréchal Valée qui lui fournit, sans le savoir ni le vouloir, l'occasion qu'il désirait, en octobre 1839, par l'expédition dite des *Portes de Fer*. Valée, tout à son idée de créer des routes pour relier les villes, cherchait un chemin direct entre Constantine et Alger. Ce chemin passait par les Portes de Fer, défilé dangereux, en plein pays kabyle, dans le massif du Djurdjura. Il y lança une colonne légère de 2.500 hommes, sous les ordres du duc d'Orléans. La colonne, partie le 18 octobre 1839, de Milalh, près de Constantine, arriva saine et sauve à Alger quinze jours plus tard. Mais on s'était rendu compte que les gorges étaient encore plus redoutables qu'on ne l'avait cru et qu'un simple orage aurait suffi à détruire toute la colonne, ou encore les attaques résolues d'une poignée d'hommes, pendant les sept heures qu'il fallut pour franchir les 6 kilomètres du défilé.

Mais ce fait d'audace mit en mouvement la guerre sainte :

« Louanges à Dieu, s'écria Abd el Kader, l'infidèle s'est chargé de rompre la paix ; à nous de lui montrer que nous ne craignons pas la guerre ! »

Immédiatement il envoya des ordres. Le 20 novembre, Arabes et Kabyles fondaient en trombe sur la Mitidja, magnifique plaine de 200.000 hectares, exceptionnellement fertile, aux portes d'Alger. En un moment, les fermes européennes sont détruites, les colons massacrés, les tribus alliées razziées et décimées. Valée ne s'était attendu à rien de semblable, en dépit des indices nombreux qui avaient annoncé la rébellion. Ses troupes étaient dispersées. Nos premiers détachements, trop faibles furent très malmenés. Il fallut plusieurs semaines d'efforts et toute l'énergie des colonels Changarnier à Bouffarik et Lamoricière à Koléa pour débloquer les postes conservés dans la Mitidja. Un peu plus tard, Abd el Kader s'en prit à nos établissements d'Oran, et ce fut alors, en février 1840, que se produisit la fameuse défense de Mazagran, épisode très surfait, dans lequel 123 *zéphyrs* — soldats des compagnies de discipline — se battirent contre 1500 Arabes. Le capitaine Lelièvre qui les commandait était lui-même une sorte de flibustier, qui devait un peu plus tard être expulsé de l'armée pour ses méfaits.

En France, l'émotion fut énorme. Tout le monde fut d'accord pour penser qu'on ne pouvait laisser sans châtiment l'agression inqualifiable d'Abd el Kader. Valée reçut bientôt des renforts et put monter une expédition punitive. Mais on eut également conscience que le vieux maréchal — il avait 67 ans — n'avait pas le génie de la conduite des grandes opérations. Excellent artilleur, il manquant de vues générales, et surtout il ne comprenait pas les conditions particulières de la guerre d'Afrique, qui exigeait de la mobilité, de la prestesse, une promptitude continuelle du coup d'œil et d'invention. Pendant qu'il envoyait les rapports les plus satisfaits, les critiques les plus vives fusaient autour de lui, en Afrique et se répercutaient dans la métropole.

Ce fut alors que se manifesta Bugeaud. Complètement revenu de son sentiment de 1836, il est alors partisan de l'occupation totale de l'Algérie, et voit qu'on ne la fera qu'en abattant Abd el Kader, dont il n'a pas oublié les ruses à son égard. Parlant à la Chambre, le 15 janvier 1840, avec sa fouge ordinaire, il n'avait pas craint de faire à la fois son apologie personnelle et la critique du traité de la Tafna, signé par lui, en 1837. Et il concluait étrangement :

« Oui, à mon avis, la possession d'Alger est une faute, mais puisque vous voulez la faire, il faut que vous la fassiez grandement, car c'est le seul moyen d'en obtenir quelque fruit. Il faut donc que le pays soit conquis et la puissance d'Abd el Kader détruite. »

Et il indiquait les moyens à employer pour cela : la création de colonnes mobiles sans cesse en mouvement à travers l'Afrique et saisissant les Arabes dans leurs intérêts agricoles, les seuls vulnérables en Algérie.

Bugeaud fit tant et si bien que le roi voulut le voir et finit par lui dire :

« Si je vous chargeais de cette entreprise, accepteriez-vous ? Et à quelles conditions ?

— J'accepterais, répliqua Bugeaud, mais je demande au Roi 100.000 hommes de son armée et 100 millions de son budget pendant sept ans. »

On assure que Louis-Philippe disait peu après :

« Le duc de Broglie a raison, l'Algérie est une loge à l'Opéra qui coûte bien cher ! »

Mais l'ordonnance remplaçant le maréchal Valée par le général Bugeaud était signée le 29 décembre 1840. Date mémorable dans l'histoire de l'Algérie française.

VIII

Bugeaud en Algérie, de 1841 à 1843

Bugeaud est l'une des plus originales figures de notre histoire militaire. Il avait 56 ans, une puissante stature, large poitrine, visage coloré, voix mâle et rude, regard hardi, allure décidée. Les qualités de l'âme, bien qu'inégales et contrastées, étaient encore supérieures à celles du corps. L'intelligence était vive et pénétrante, la volonté indomptable.

Il était issu d'une famille de petite noblesse du Périgord, les Bugeaud de la Piconnerie. Il n'avait que 10 ans quand il perdit sa mère. Son père, ruiné par la Révolution et de tempérament violent et dur, ne s'intéressait qu'à son aîné. Le jeune Thomas Bugeaud fut donc élevé à la diable avec des sœurs plus âgées qui lui apprirent le peu qu'elles savaient. Enfin, à 19 ans, en 1804, le jeune homme s'engagea, plus par besoin que par goût, dans les vélites de la garde impériale. Caporal à Austerlitz, en 1805, sous-lieutenant en 1806, il fit la guerre en Espagne, de 1808 à 1814, et il se

souviendra en Afrique des expériences de cette guerre de guérillas. A la chute de l'empire, il était major. La Restauration le fit colonel, mais comme il s'était rallié à Napoléon pendant les Cent-Jours, il fut mis en demi-solde et se retira dans ses terres du Périgord et transforma le pays qui l'entourait, par ses initiatives agricoles heureuses. De ces expériences aussi, il se souviendra en Afrique.

Après 16 ans d'inactivité militaire, il rentre dans l'armée en 1830, mais il est élu député en 1831. A la Chambre, il est fort attaqué, mais se défend toujours avec vigueur. En 1833, il accepta, par dévouement au roi la mission de garder la duchesse de Berry, dans la forteresse de Blaye. Les légitimistes lui en gardèrent rancune. Il arriva un jour à la Chambre qu'un interrupteur lui jeta, au milieu d'un de ses discours, le mot de « geôlier ». Bugeaud prit très mal cette injure, provoqua le député en duel et le tua. Il détestait les journalistes, qui le lui rendaient bien. Mais il disait hautement que leurs attaques lui avaient rendu le service de le faire connaître.

« On s'empresse sur mon passage, exposait-il à la tribune, on veut voir cette espèce d'ogre politique, cet orateur de corps de garde, dont l'éloquence sent la poudre à canon, dit M. de Cormenin... et je l'en remercie : c'est une très bonne odeur que celle de la poudre à canon !... »

Bugeaud débarqua à Alger, le 21 février 1841. Des renforts puissants l'avaient précédé. L'effectif qui n'était plus que de 17.900 hommes en 1831, atteignit alors 79.000 hommes. Bugeaud arrivait bien décidé à l'offensive à outrance. Mais il connaissait assez l'Afrique déjà pour comprendre que de nouvelles méthodes de guerre devaient y être appliquées. Sa doctrine peut se résumer ainsi : formation de plusieurs colonnes mobiles, poursuite incessante de l'adversaire principal, l'émir Abd el Kader, razzias sans pitié des tribus qui lui resteraient fidèles, occupation de postes peu nombreux, mais choisis pour servir de bases d'opérations avec un large rayonnement tout autour d'elles.

Pour cela, il avait besoin de chefs vigoureux et pleins d'initiative. Et justement, il eut la bonne fortune de les avoir. Les deux principaux venaient d'être nommés généraux, Lamoricière à 34 ans — on se souvient qu'il était capitaine à 27 ans — et Changarnier à 47 ans — ayant franchi la distance du grade de capitaine à celui de général, en 4 ans et 5 mois ! Ces deux hommes sont la fleur de ceux qu'on nomme « les Africains ». Ils ont pris là tous leurs grades supérieurs. Ils connaissent le pays à fond. Ils ont sur leurs hommes un ascendant extraordinaire.

Lamoricière venait d'être nommé à la division d'Oran, qu'il avait trouvée dans un piètre état. Mais il en avait relevé le moral, rétabli les conditions physiques et matérielles, préparant ainsi les prochaines opérations. Sous ses ordres, toute une pléiade de jeunes officiers ne demandait qu'à agir. Parmi eux on comptait des hommes appelés à de hautes destinées, tels que Pélissier, Trochu, Bosquet. Ce fut Lamoricière qui suggéra à Bugeaud l'occupation en force de Mascara, capitale d'Abd el Kader.

Mais auparavant, Bugeaud avait réussi une importante opération de ravitaillement de Médéa et de Miliana, où nos positions étaient en souffrance. Ces deux expéditions, en avril et mai 1841, réussirent si bien que le lieutenant Ducrot — futur général — pouvait écrire à son père :

« Décidément, le général Bugeaud est l'homme qui convient ici. Il a trouvé moyen de faire trois fois plus de besogne que M. Valée, dans le même temps ; il fatigue beaucoup moins son monde, fait beaucoup plus de mal à l'ennemi et n'a presque point de blessés. »

Le soldat aussi s'était déjà pris de confiance et même d'affection pour celui qu'on allait appeler familièrement « le père Bugeaud ».

Passant ensuite de la province d'Alger à celle d'Oran, le gouverneur y trouva les choses admirablement préparées par Lamoricière, si bien que, débarqué à Mostaganem, le 15 mai 1841, il était prêt à entrer en campagne le 18. Il constata que Lamoricière avait habilement profité du service topographique, établi des cartes qui se trouvèrent exactes et précises, au point que l'on put pénétrer en force dans des pays jusque-là inconnus de nous. Partout devant nous, Abd el Kader se dérobait. On ne put l'amener à engager une bataille véritable. Sa capitale, Mascara, fut occupée, mais elle était déserte. On y laissa une garnison, avec des vivres, puis on revint à Mostaganem.

Tout cela cependant n'était qu'un heureux début : opérations réussies sans doute, mais sans lendemain. Bugeaud voyait bien qu'il fallait à tout prix rester à Mascara, mais s'inquiétait des moyens de ravitailler régulièrement cette place si éloignée de la mer. La nécessité où l'on était de revenir constamment à la côte, pour les munitions et les vivres, rendait tous nos efforts en grande partie illusoires et nos triomphes militaires infructueux.

Ce fut encore Lamoricière qui trouva la solution et dans l'histoire antique :

« Les armées romaines, disait-il, trouvaient le moyen de vivre sur le pays ; il faut faire de même. Le corps installé à Mascara doit se nourrir aux dépens des tribus environnantes ; il n'a qu'à moissonner leurs récoltes et à découvrir leurs dépôts de grains. Dès lors, plus besoin de ravitaillement. Ce procédé aura, en même temps, l'avantage de contraindre les tribus à se soumettre, en les atteignant dans leur seul intérêt saisissable, l'intérêt agricole. »

Bugeaud, en France, avait déjà défendu des idées de cette nature. Mais quand il fut question de faire vivre tout un corps de cette manière, il hésita. Un peu jaloux de Lamoricière d'autre part, il se disait volontiers défiant de ses chimères. Il rabroua donc assez vertement le capitaine de Martimprey, qui soutenait devant lui la thèse de Lamoricière. Mais il était trop fin pour ne pas voir les avantages de la méthode proposée. Il dit donc au capitaine qu'il lui permettait d'essayer le système si bien défendu par lui, mais en le menaçant de châtier au besoin son échec. Ainsi fut fait. En juin et juillet 1841, on vit les soldats, la faucille en main et le fusil en bandoulière, moissonner les blés des tribus rebelles et repousser leurs assauts. En peu de temps, les greniers de Mascara se remplirent. On comptait qu'il fallait y faire vivre 12.000 personnes, dont 8.000 soldats. Bugeaud vint voir

ce qui se passait, vers la fin de juin. Il fut ravi. Le 30 juin 1841, un ordre du jour le déclarait aux troupes :

« Je veux, disait-il, vous louer du zèle actif que vous avez mis dans les travaux de la moisson... Introduire dans cette place 4 à 5.000 quintaux de froment et 6.000 quintaux de paille, c'est plus pour obtenir la soumission du pays... que de gagner dix combats et de revenir ensuite à la côte. Je vous suivrai dans ces nouveaux travaux ; je saurai ce que vous aurez fait, et vous pouvez être assurés que la France et le Roi vous en tiendront compte comme moi. »

Dès lors, non seulement on trouva sur place, en moissonnant les blés des insoumis, ou en découvrant adroitement les silos cachés où les Arabes déposaient leurs grains, tout le ravitaillement nécessaire. Comme les Romains, nos soldats eurent de petits moulins portatifs, pour moudre leurs grains sur place, à mesure qu'ils en trouvaient, fabriquer leur pain et abattre les animaux qui devaient leur fournir la viande.

Bugeaud prit alors une importante décision : transférer à Mascara le quartier général de la division de Lamoricière. Avant de retourner à Alger, il annonça cette mesure, le 7 novembre. Dès le 27, Lamoricière quittait Mostaganem pour son nouveau poste, emmenant une batterie de montagne, 150 spahis d'élite commandés par Yusuf, et 8 vieux bataillons aguerris par ses soins. Avec la garnison de Mascara, on aurait un total de 8.000 hommes, c'est-à-dire le moyen de rayonner dans tous les alentours et de porter à Abd el Kader, toujours insaisissable, les coups les plus sensibles.

Arrivé à Mascara le 1er décembre 1841, dès le 4, il est en campagne. Il a reçu les offres de service d'un Arabe, nommé Djelloul, qui, par esprit de vengeance ou de cupidité, lui promet de lui découvrir tous les emplacements de dépôts de blé de la tribu farouche des Hachem, la plus attachée à Abd el Kader. En peu de jours, on met la main sur une quantité prodigieuse d'approvisionnements de toute nature. Mais il reste à frapper les rebelles eux-mêmes. Le 20 décembre, Lamoricière apprend que deux Arabes ont été assaillis, en un certain lieu, par des chiens. Le soir même, à minuit, il se met en route sans bruit. A la pointe du jour, on atteint la tribu qui se croyait à l'abri dans des ravins escarpés. Un témoin raconte ce qui se passa et son récit mérite d'être relevé, comme tout à fait typique de ce genre de guerre :

« L'emplacement reconnu, écrit de Montagnac, chacun se lance, se disperse dans une direction quelconque ; on arrive sur les tentes, dont les habitants, réveillés par l'approche des soldats, sortent pêle-mêle, avec leurs troupeaux, leurs femmes et leurs enfants. Tout le monde se sauve dans tous les sens ; les coups de fusils partent de tous les côtés sur les misérables surpris sans défense. Hommes, femmes, enfants, poursuivis, sont bientôt enveloppés et réunis par quelques soldats qui les conduisent. Les bœufs, les moutons, les chèvres, les chevaux, tous les bestiaux enfin qui fuient sont vite ramassés. Celui-ci attrape un mouton, le tue, le dépèce : c'est l'affaire d'une minute ; celui-là poursuit un veau avec lequel il roule, cul par dessus tête, dans le fond d'un ravin ; les autres se jettent sous les tentes où ils de chargent de butin ; et chacun sort de là, affublé, couvert de tapis, de paquets de laine, de pots de beurre, de poules et d'une foule d'autres choses que l'on trouve en très grandes quantités dans ces douars souvent très riches. Le feu est ensuite mis partout à ce que l'on ne peut emporter, et bêtes et gens sont conduits au convoi ; tout cela crie, tout cela bêle, tout cela brait. C'est un tapage étourdissant. On quitte enfin la position, fier de son succès. Alors commence la fusillade : les cavaliers ennemis, qui d'abord avaient pris la fuite, reviennent lorsqu'ils voient la colonne leur tourner le dos, ils harcèlent les arrière-gardes ; on leur riposte, on les éloigne et l'on rentre avec ses prises. »

Telle est l'opération la plus fréquente, la razzia peinte sur le vif. Cette fois, l'armée ramenait 614 bœufs, 634 moutons, 400 ânes, 60 chevaux ou mulets et 180 prisonniers.

Et l'hiver avec son cortège de pluies, de grêle, de neige, d'ouragans qui brisent tout, n'arrêtent pas nos soldats. Les tribus pourchassées donnent des signes de lassitude. Dès la fin de janvier 1842, plusieurs se soumettent, ce qui change du tout au tout leur condition et en fait des amis que nous protégeons et avec qui nous travaillons. Dans les derniers jours de février, il ne reste plus guère que les Hachem qui refusent d'abandonner l'émir. On leur porte alors des coups terribles :

« Partis le 26 février, raconte le même témoin, nous rentrons le 8 mars, traînant après nous 400 prisonniers et un troupeau immense ; nous avons rayonné autour de Mascara, dans un espace de 25 à 30 lieues, rasant, battant, frottant, pillant, brûlant, saccageant, bouleversant les tribus qui ne se décidaient pas assez vite à virer de notre côté. »

Les Hachem pourtant sont encore ressaisis par Abd el Kader. Alors, on recommence. Le 25 mars 1842, on repart, on tombe sur une épouvantable tempête de neige qui dure deux jours. Plusieurs prisonniers meurent de froid. On perd quantité de bêtes ramenées comme butin de guerre. Mais les Hachem cette fois sont réduits à demander grâce et amènent les « chevaux de soumission ». Parmi les soldats l'enthousiasme est au comble. Cette vie d'aventures plaît à tous. Les santés sont excellentes. Les costumes par contre sont en pièces et ressemblent à des haillons informes. M. de Montagnac exprime le sentiment général en écrivant de Lamoricière :

« Tout ce que fait le général est admirable ; il sort de cette tête de soldat des idées plus brillantes, plus lumineuses tous les jours. Jamais homme n'a eu plus de difficultés à vaincre, et jamais homme ne s'est tiré d'un tel dédale avec plus d'audace, plus d'intelligence que lui. »

« Vive Dieu et notre brave général », s'écrie-t-il une autre fois !

Un autre témoin, de Martimprey, se croit fondé à dire à son tour :

« Si l'histoire de la conquête de l'Algérie est un jour écrite avec une impartialité éclairée, la campagne d'hiver de Mascara, de 1841 à 1842, sera considérée comme la cause la plus efficace de cette conquête ; elle comptera dans les plus belles pages des annales de l'armée française. »

Bugeaud, bien qu'un peu jaloux, était du même avis. Aussi quand les bureaux de Paris, toujours hostiles aux talents jugés trop « jeunes », parlèrent de mettre un lieutenant-général, au-dessus de Lamoricière qui n'était toujours que maréchal

de camp, ce fut Bugeaud qui protesta, en disant : « s'il vous faut un lieutenant-général dans la province d'Oran, nommez-y donc Lamoricière, vous ne trouverez pas mieux ! »

La campagne de 1842 se compléta par la réoccupation de Tlemcen. La France l'avait abandonnée au traité de la Tafna, en 1837. Bugeaud, partant d'Oran, le 24 janvier 1842, était venu la reprendre. On y entra sans combat, le 1er février et le commandement en fut confié à un autre excellent « Africain », le général Bedeau, non moins dévoué, non moins habile administrateur que Lamoricière, quoique moins brillant que lui, ayant moins d'idées, mais exécutant à merveille les ordres qu'on lui donnait. Désormais le quadrilatère formé par Oran, Mostaganem, Mascara et Tlemcen, constituera en quelque sorte le pendant de celui qu'on pourrait tracer entre Alger, Cherchel, Miliana et Médéa.

Dans ce dernier secteur, ce fut aussi en 1842 que de belles opérations furent conduites. L'épisode fameux de l'héroïque sergent Blandan, avec ses 21 hommes, encerclés par les Arabes, non loin de Boufarik, le 10 avril 1842, avait bien montré l'insécurité de la Mitidja elle-même, pourtant si proche d'Alger. Bugeaud employa le printemps de 1842 à une grande expédition contre les tribus montagnardes qui entouraient au sud et à l'est la Mitidja. Lui-même partit de Mostaganem, tandis que Changarnier allait à sa rencontre venant de Blida. Après dix jours de marche, les deux colonnes se rencontraient en effet, au milieu de la vallée du Chélif. Elles se rabattirent ensuite sur la Mitidja, par des routes impossibles, mais avec un plein succès et en obtenant la soumission de nombreuses tribus. Et pourtant, on se fait difficilement une idée des difficultés de ce trajet, surtout pour Changarnier, que Bugeaud appelait familièrement son « montagnard ».

« La Suisse n'est rien, écrivait l'un des officiers de son état-major, le lieutenant-colonel de Saint-Arnaud : l'armée marche un par un, bêtes, gens, bestiaux, chaque homme tirant son cheval par la figure ; l'avant-garde part à quatre heures du matin, et l'arrière-garde arrive au bivouac à six heures du soir, tout cela pour faire deux ou trois lieues. »

Au sortir de cette expédition, Bugeaud pouvait écrire, le 13 juin 1842 : « Le cercle de granit qui entoure la Mitidja est brisé ». Mais Changarnier était inlassable. Rentré à Blida, le 10 juin, il repartait le 17, en se jetant dans le haut Chélif. Il réussit cette fois la plus prodigieuse razzia qui eût encore été faite. Le 1er juillet, avec quelques centaines de cavaliers hardiment lancés, il ramassait 3.000 prisonniers, 1.500 chameaux, 300 chevaux ou mulets et 50.000 têtes de bétail :

« Je suis transporté de joie, lui écrivit le gouverneur, c'est admirable !... Les résultats politiques doivent dépasser encore les résultats matériels. »

La sécurité renaissait. Des fermes se créaient aux environs d'Alger, les communications étaient libres avec Médéa et Miliana. Le commerce se développait, assurant le ravitaillement. Bugeaud au surplus fit construire une route directe vers Médéa, qui fut praticable en septembre 1842. Pendant ce temps, ni Bedeau à Tlemcen, ni Lamoricière ne restaient inactifs. Ce dernier fit notamment une expédition vers Goudjila, un nid d'aigle situé en plein désert, et qui servait de refuge à Abd el Kader. Lamoricière avait trouvé moyen d'obtenir le concours des Harrar, véritables flibustiers des hauts plateaux. Sans doute, on ne put atteindre Abd el Kader qui s'était enfoncé au loin dans les sables arides, mais tous ses arsenaux furent détruits et les silos vidés. L'effet produit fut énorme. L'un des chefs des Hachem disait à Abd el Kader :

« Marabout, je ne te suivrai plus ; ma parole est donnée aux Français... Va, laisse-nous, nous avons assez souffert, et que Dieu te conduise !... »

Sans arrêt cependant, Lamoricière continue ses excursions, ramassant un butin énorme, mais sans pouvoir atteindre l'émir toujours en fuite. Sur les 395 jours écoulés au 31 décembre 1842, depuis que Lamoricière s'était fixé à Mascara, sa division en avait passé 310 en campagne. Ce fut la campagne la plus importante de la conquête. Bugeaud la résumait en écrivant au ministre de la guerre :

« Abd el Kader a perdu les cinq sixièmes de ses Etats, tous ses forts et dépôts, son armée permanente, et, qui pis est, le prestige qui l'entourait encore en 1840... Il peut prolonger quelque temps le malheur de quelques populations par des entreprises de partisan ; il ne peut reconquérir sa puissance. »

(*A suivre*) L. CRISTIANI.

Notes sur un Pape savoyard réformateur NICOLAS II (1058-1061)

Ces notes n'ont pour but que d'attirer l'attention sur un personnage qui eut un rôle important dans l'histoire de l'Eglise au Moyen Age, et dont on n'entend point parler, bien que son Centenaire approche.

Puissent-elles être l'occasion pour quelqu'un d'apporter des précisions sur des points qui nous échappent ! Avis en particulier à quelque érudit de Savoie, de Belgique, de Toscane, d'Allemagne.

Il s'agit de *Gérard de Bourgogne* qui devint évêque de Florence, puis pape en 1059, sous le nom de Nicolas II.

Il est dit de Bourgogne, parce qu'il était originaire de la vaste contrée de ce nom, qui, au XIe siècle, se situait, du nord au sud, depuis l'évêché de Langres, très étendu autrefois, jusqu'aux extrémités de la Provence. Et plus précisément encore, de la Comté de Bourgogne, laquelle relevait alors du Saint-Empire germanique.

Où placer son berceau ?

Une note de l'*Histoire des Conciles* par Héfélé (édit. Dom Leclercq), parle de Chevron, sans autre indication. De quel Chevron s'agit-il ?

Point de localité de ce nom dans le *Larousse du XXe siècle*, ni dans la plus récente édition du *Dictionnaire des Communes de France* (1955). Faudrait-il penser à une erreur ou variante de graphie qui aurait contaminé tel ou tel document, ou induit en erreur un lecteur inexpérimenté ? Devrait-on lire Chevroz (Doubs), Chevry (Jura) ou Chevry (Ain), Chevenoz ou Chevrier (Hte-Savoie), Chevrières (Isère) dans une région de Savoie qui allait

jusqu'aux portes de Lyon, Chevroux dans la Hte-Saône en pleine Comté ? Ou enfin Chevreaux (Jura) et surtout Chevroux, près de Pont-de-Vaux (Ain)? Toutes localités minuscules.

Ce pourrait bien être cette dernière, d'autant que Michaud (*Dictionnaire biographique*) tient Nicolas II pour un pape savoyard. Or la Savoie faisait partie, à son époque, de la Comté de Bourgogne. Et de même la *Nouvelle Biographie générale* des Frères Didot (Paris, 1863, t. 37, p. 971) déclara que Nicolas II « est né au château de Chevron en Savoie »[1].

Même incertitude, à ce qu'il semble, sur la date de sa naissance. Et de même sur les lieux où il étudia, où fut formée sa jeunesse. Fut-il disciple comme son prédécesseur le pape Etienne IX, de l'Ecole canoniale de Liège ? Fut-il moine ou tout au moins en résidence à l'abbaye de Cluny ? Il y aurait connu son ami le toscan Hildebrand, si le futur Grégoire VII, comme certains historiens le pensent, est sorti de cette pépinière de moines réformateurs.

En tout cas, c'est grâce à Hildebrand que Gérard de Bourgogne devint évêque de Florence, puis pape.

Son pontificat s'ouvrit dans des circonstances dramatiques. Etienne IX devant se rendre à Florence, où il mourut le 29 mars 1058, avait fait jurer au clergé et aux fidèles de Rome de n'élire personne si le Saint-Siège devenait vacant durant son absence, avant le retour d'Hildebrand. Celui-ci était parti en Germanie notifier au jeune roi Henri IV et à l'impératrice Agnès l'élection du pape Etienne IX, qui avait eu lieu (2 août 1057) en dehors déjà de toute intervention impériale. Esprit perspicace, volonté de fer, comme on sait, qui à l'occasion, se tempéra de miséricorde, profondément surnaturel, il était tout acquis à la grande cause de la liberté de l'Eglise et de sa Réforme morale et administrative. L'Etat pontifical était devenu parfois la proie de féodaux ambitieux et brouillons, ce qui réclamait de temps en temps l'intervention du Roi-empereur, protecteur, quand il n'en était pas l'oppresseur, du domaine de St-Pierre. Il fallait alors aller l'alerter au-delà des Alpes pour le mettre en mouvement.

La volonté d'Etienne IX mourant ne fut pas respectée. Profitant des circonstances : absence du pouvoir impérial et vacance du siège apostolique, la noblesse romaine veut intervenir, comme au xe siècle. Des partisans armés du comte de Tusculum et d'autres barons de l'Etat pontifical, firent irruption dans la ville : atmosphère d'émeute avec combats de rues. Par la violence et la corruption ils firent proclamer le « tusculaire » évêque de Velletri, sous le nom de Benoît X (5 avril 1058). Protestation d'une partie du clergé et du peuple. Le cardinal Pierre Damien, évêque d'Ostie, auquel revenait ès qualité le rôle de sacrer l'intrus, *l'invasor*, s'y refuse. Fidèles à leur serment envers l'empereur, leur « patrice », les Romains lui dépèchent, au-delà des Alpes, une ambassade pour le mettre au courant de ce choix. Elle rejoint Hildebrand. Celui-ci fait valoir leurs raisons à l'impératrice et au jeune roi, dont il obtient l'accord ; puis il désigne aux Romains, son ami Gérard de Bourgogne dont il connaît les capacités et les vertus. Choix accepté. L'évêque de Florence devenait ainsi pape légitimement. Hildebrand d'Allemagne avec son candidat qu'escorte une troupe du duc de Lorraine et de Toscane, Godefroi. Il convoque à Sienne, cardinaux et notables. C'est là que Gérard est élu. Il y prend le nom de Nicolas II[2].

Avant de pénétrer dans Rome, il tient à Sutri un concile où l'on proclame la déchéance de l'intrus qui s'éloigne vers Rome d'où il sera bientôt délogé, ainsi que d'un château familial des Tusculum, son ultime refuge dont Nicolas II surveilla le siège en personne[3].

* *

Nicolas II fait son entrée dans Rome, prend possession du Latran, non sans quelque échauffourée encore, est sacré dans l'archibasilique toute proche, puis, le 24 janvier 1059, il est intronisé à St-Pierre, la basilique édifiée par Constantin, sept siècles auparavant.

Le nouveau pape méditait de reprendre le programme du Pontife alsacien, saint Léon IX, élaboré avec le concours d'Hildebrand, qui même avant d'être prêtre et évêque, tint vraiment en mains, pendant vingt ans, le gouvernement de l'Eglise, savoir : soustraire la Papauté à la domination des rois-empereurs de Germanie, comme à celle des féodaux du Latium, et réaliser la réforme ecclésiastique, grâce à cette libération, en écartant prêtres et évêques simoniaques et clérogames.

Le 13 avril 1059, il réunit un grand concile au Latran. On y régla notamment la question capitale de l'*élection des papes*, de façon à en assurer

[1] Peut-être faudrait-il faire des recherches dans la direction : Chevron-Villette « famille de la Savoie », dit Ulysse Chevalier (*Répertoire topo-bibliographique*, col. 689), qui renvoie à J. Garin, « Notice historique sur la famille seigneuriale de C.-V. » dans *Congrès soc. sav. Savoie* (1883), t. VI, 51.

[2] Sur cette élection, voir Héfélé-Leclercq, *Histoire des Conciles*, t. IV, 2e partie, p. 1135-36.

[3] « Les dates extrêmes de Benoît X ne sont pas connues ; il est sûr qu'il fut élu et installé peu de jours après la mort de son prédécesseur. Le *Liber pontificalis* et les autres catalogues s'accordent à lui attribuer 9 mois et 20 jours. Ce comput suppose évidemment que l'on a considéré le pontificat de Benoît X comme s'étant terminé à l'ordination de son compétiteur Nicolas II, et nullement comme s'étant prolongé jusqu'à sa propre résignation (été 1059) ou à sa déposition solennelle, trente jours plus tard.

L'avènement de Nicolas II, les dates de ses lettres le prouvent, se place entre le 20 et le 28 janvier 1059, soit le dimanche 24. Il y a donc lieu de placer au dimanche 5 avril 1058 l'installation de Benoît X, 9 mois et 20 jours avant l'installation de Nicolas II.

Quant à celui-ci, les catalogues lui donnent en général 2 ans et 6 mois, quelques-uns 5 mois seulement ; pour les jours il y a plus de variété : on trouve les chiffres 1, 25, 28. La chronique de Bernold marque la mort du Pape au 27 juillet 1061, ce qui correspond à peu près à l'expression *an. II m. VI d. III* ; mais on trouve le 19 juillet dans un nécrologe du Mont-Cassin, ce qui s'accorderait avec la leçon *an. II m. V d. XXV*. L'incertitude est levée par le catalogue de la Cava où se trouve marquée la vacance *m. II d. VIII*, après Nicolas II. Son successeur fut ordonné le 30 septembre ; le chiffre *d. VIII* concorde mieux avec la date obituaire du 27 juillet qu'avec l'autre. » (L. Duchesne, *Liber Pontificalis*, t. II, p. LXXIII).

à l'avenir la liberté. A la suite, il promulgua en ce sens un Décret fameux dont l'essentiel est resté : désormais le pape serait élu à Rome, et non ailleurs, sauf circonstances tout à fait exceptionnelles, par les cardinaux-évêques. On élira un Romain, à moins qu'il ne s'en trouve pas de capable. Puis on fera venir le clergé et le peuple pour avoir leur assentiment. Même avant d'être intronisé, l'élu jouira d'une complète juridiction [4].

Décret mal accueilli à la cour de Germanie, bien qu'on y eut mis une clause réservant l'honneur et le respect dus au roi-empereur, et à ses successeurs. L'élection du pontife, contrairement à l'usage et au privilège de l'empereur Otton Ier, leur était bel et bien enlevée. Rien d'étonnant à ce qu'on ait falsifié le texte de ce décret dès le XIe siècle. Mais on a pu en déterminer le texte authentique qui est identique à celui passé dans le Décret de Gratien. Il est faux qu'avant de mourir, Nicolas II l'ait modifié en faveur de l'empereur, sinon abrogé [5]. « C'était la transformation en droit de toutes les circonstances où s'était effectuée la promotion de Nicolas II » (L. Duchesne). Dans le manuscrit du Vatican, parmi la centaine de signatures figurant au bas de ce fameux décret synodal se lit celle d' « Hildebrand, moine et sous-diacre ». Désormais l'élection appartenait au clergé seul ; le rôle des laïques était très réduit, et les « droits » de l'empereur se trouvaient pratiquement abolis.

La voie s'ouvrait donc à la réforme. Nicolas notifia le décret à la chrétienté occidentale tout entière. Il comportait, outre ce qui concernait l'élection, des canons dans lesquels les clercs sont invités à résider en commun, y compris réfectoire et dortoir, auprès des églises pour lesquelles ils ont été ordonnés. On leur défend « d'obtenir une église avec l'aide d'un laïque, que ce soit gratuitement ou à prix d'argent ».

Dès le mois de juillet Nicolas II se rendit à Melfi pour y tenir un concile semblable. Il y remet en honneur le célibat des prêtres dans la Basse-Italie, où il était tombé en désuétude par l'effet aussi du voisinage du clergé byzantin demeuré dans les provinces conquises sur les Grecs par les Normands.

[4] « Nous décrétons et décidons qu'à la mort du pontife de cette Eglise Romaine universelle, les cardinaux-évêques, réglant d'abord toutes choses avec le plus grand soin, s'adjoindront ensuite les cardinaux-clercs, et que le reste du clergé et du peuple donnera son assentiment à la nouvelle élection... Qu'ils tirent l'élu du sein de l'Eglise romaine elle-même s'il s'y trouve une personne capable ; sinon qu'ils aillent le chercher dans une autre. Etant sauf l'honneur et la révérence dus à notre cher fils Henri, actuellement roi, bientôt, nous l'espérons, empereur avec la permission de Dieu, et à ses successeurs qui auront personnellement obtenu ce pouvoir du siège apostolique » (d'après A. Fliche, *Réforme grégorienne et reconquête chrétienne*, t. VIII, de l'Histoire de l'Eglise Fliche-Martin », p. 18).

[5] Voici, cité par Fliche (*loc. cit.*) des extraits de la version impériale de ce décret fameux : « Nous décrétons et décidons... tout d'abord les cardinaux, réglant toute chose avec le plus grand soin. — étant saufs l'honneur et la révérence... — consentent à la nouvelle élection, en sorte que... les hommes religieux soient, *avec notre fils le roi Henri*, les premiers à promouvoir l'élection du pontife et que les autres suivent... » (p. 18-19).

C'est à l'occasion de ce concile que se produisit un rapprochement bien inattendu, entre la papauté et le chef des Normands, Robert Guiscard. En homme avisé celui-ci avait compris que leur nouveau royaume ne serait fondé d'une manière durable que si le pape consentait à le reconnaître. Nicolas II, non moins avisé et rompant avec le comportement de son prédécesseur Etienne IX, était de l'avis de ce sage qui répétait : « Va voir ton ennemi ». Robert eut vent de ses dispositions, et ce fut lui qui vint au devant du pontife. Réception magnifique à son arrivée à Melfi. On échangea de part et d'autre de bons procédés : abbayes rendues, domaines concédés ; et le nouveau duc lui fit serment de fidélité et de vassalité pour le fief de Bénévent. Par là, les princes normands voyaient consolider leur puissance en face de la rivalité des empereurs de Byzance et de l'empereur d'Allemagne. Le Pape y trouvait des alliés pour la mise en vigueur de la réforme, préconisée au Latran.

Nicolas II poursuivit inlassablement son œuvre de réforme : à Melfi, à Rome (1060) où il renouvelle le décret de 1059, à Milan par le moyen de S. Pierre Damien. Conciles réformateurs en France en 1060, d'après l'impulsion reçue de l'abbaye de Cluny : à Reims où deux légats pontificaux assistent au sacre de Philippe Ier (23 mai 1059). Son légat, le cardinal Etienne, présida les conciles de Vienne en Dauphiné, de Tours ; un autre, Hugues de Cluny, ceux d'Avignon et de Toulouse. (Cf. Héfélé-Leclercq, t. VIII, p. 1199-1204).

Encore un concile romain à Pâques, 1061, où furent présents des évêques anglais dont Aldred, évêque de Worcester, élu archevêque d'York. Et probablement un autre à Bénévent. En juin, concile à Schleswig tenu par Adalbert, archevêque de Hambourg. Concile à Caen convoqué par le duc de Normandie Guillaume II, futur conquérant de l'Angleterre. On y prescrivit que tous les soirs on sonnerait les cloches pour inviter à la prière, après quoi chaque maison sera fermée : origine du couvre-feu et de l'Angélus du soir.

Par ses décrets et son attitude vis-à-vis des prélats allemands, Nicolas II s'était attiré leur hostilité. On peut en juger par ce fait que certains refusèrent de prononcer son nom au canon de la Messe ; et par cette phrase d'un de ses adversaires, Benzo : « Le *prandellus* (il s'agit d'Hildebrand) pansait son Nicolas comme on panse un âne dans une écurie. » Ne croirait-on pas entendre, dans ce mauvais jeu de mots, cinq siècles à l'avance, une invective de Luther ? D'accord avec le parti de la Cour, l'archevêque de Cologne Anno adressa à Nicolas II une lettre d'excommunication « qui l'aurait fait mourir de chagrin ».

L'événement se produisit à Florence, le 27 juillet 1061. La vieillesse pourrait suffire à l'expliquer, si comme on l'a dit, Nicolas II était né en 980 et serait mort à 81 ans. L'effigie que nous présente de lui la galerie des portraits en mosaïque de la basilique St-Paul-hors-les-Murs, ferait hésiter sur l'exactitude de ce renseignement. Il y apparaît coiffé d'une mitre à une seule pointe, très simple, dont le seul ornement est une petite croix à l'avant, au-dessus du frêle bandeau sur lequel une colombe

ploie ses ailes. Il a l'aspect d'un homme bien conservé de 60 à 70 ans, aux yeux méditatifs et scrutateurs enfoncés dans leur orbite ; front légèrement ridé, pommettes saillantes, la ligne du nez droite et ferme indique la volonté et la netteté, la bouche avec ses plis semble révélatrice de souffrance et de vie intérieure, et l'ovale adouci du menton, d'une réelle bonté. Il fut enterré dans l'église Sainte-Réparate, à Florence. On y lit son épitaphe où il est question de son action d'une qualité hors pair et de sa sagesse toute céleste.

A côté de cette prodigieuse activité pour soustraire à l'intrusion laïque l'élection des pontifes romains, il faudrait souligner l'effort énergique de Nicolas II pour la réforme du clergé, la lutte contre le désordre des mœurs, contre le nicolaïsme et la simonie. Le concile de Latran (1059) était formel. Sur ce point aussi, Grégoire VII ne fera que reprendre l'œuvre commencée.

« Sans doute Grégoire VII a-t-il donné à la Réforme de l'Eglise une impulsion telle que son nom a été attaché à cette Réforme... En affranchissant l'Eglise romaine de la tutelle impériale, Nicolas II l'a rendue maîtresse de son gouvernement et de sa politique ; il a permis à son successeur d'exercer sur le clergé une action réformatrice infiniment plus féconde que par le passé... ; il a aussi assuré l'indépendance temporelle du Saint-Siège qui, sortant de ses attributions traditionnelles, assume la mission, délaissée par la couronne germanique, de libérer les chrétientés asservies par l'Islam, mais entend se faire payer en retour et revendique une puissance temporelle qui doublera sa puissance spirituelle. Ainsi se préparent pour l'Eglise des destinées nouvelles » (A. Fliche, *op. cit.*, p. 54).

L.-E. MARCEL.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Thomas MERTON. — **La montée vers la lumière.** — Traduit de l'américain par Marie TADIE. — 234 p. (13 × 20), 690 fr. — Paris, Albin Michel, 1958.

L'auteur nous avertit que cet ouvrage n'est ni un guide pratique de vie mystique, ni une synthèse doctrinale complète de spiritualité contemplative. Il n'a voulu traiter ici qu'un aspect particulier de la croissance de la vie intérieure, en écrivant une sorte de méditation sur le soutien mutuel de l'intelligence et de la volonté, sur les rapports de l'amour et de la connaissance dans une âme en quête de l'union parfaite avec Dieu ici-bas. Cette méditation est constamment appuyée sur l'enseignement de saint Jean de la Croix, tel qu'il est donné en particulier dans la *Montée du Carmel* et dans la *Nuit obscure*. De la doctrine du prince des mystiques, notre auteur ne donne pas un exposé complet. Il choisit quelques passages pris parmi les plus significatifs et nous livre ses explications personnelles ; celles-ci sont fondées sur les réflexions et les expériences propres au commentateur ; elles restent dans la dépendance et dans le prolongement du texte de saint Jean de la Croix, interprété, en certains passages difficiles, à la lumière de la doctrine thomiste sur les interférences de l'intelligence et de la volonté, de la foi et de la charité dans le déroulement de la vie spirituelle et mystique.

Faute d'un plan rigoureux, l'auteur n'évite pas les redites ; le lecteur garde l'impression d'un certain piétinement sur place, sinon dans l'ensemble de l'ouvrage, du moins en certains chapitres. Il aimerait à trouver *partout* des références précises aux citations de la Bible, de saint Jean de la Croix, de saint Thomas, etc...

La présente traduction ne donne pas le texte même de l'ouvrage original ; elle a fait l'objet d'une revision de l'auteur, qui a opéré d'importantes coupures, simplifié et rendu plus clairs certains passages, aidé en cela par le Carme François de Sainte-Marie, de sorte, dit-il, que « le livre a maintenant revêtu sa forme définitive », remplace l'édition anglaise elle-même et « renferme tout ce que l'auteur désire garder de l'ouvrage original : le reste peut être oublié » (p. 11).

La lecture de ce livre suppose une certaine connaissance de la philosophie et de la théologie catholiques et une expérience de la vie spirituelle poussée jusqu'aux débuts de la contemplation mystique. A de tels lecteurs, l'ouvrage sera très bienfaisant. Pour en mesurer l'efficacité, nous conseillerions volontiers de méditer en premier lieu le ch. XV, § II (p. 208 et suiv.) où se trouve clairement résumé ce que l'auteur dénomme ailleurs « la dialectique » de l'intelligence et de la volonté, thème central de tout son travail.

François AMIOT. — **Vie de N.-S. Jésus-Christ.** — 290 p. (12 × 18), cartonné, 430 fr. — Paris, Letouzey, 1958.

Cette *Vie*, illustrée de photographies et munie de cartes et plans, a été composée pour mettre à la portée d'un public nombreux le fruit des travaux qui font la valeur de la grande Bible de Pirot-Clamer et du Nouveau Testament en un volume qui en a été extrait. C'est un récit suivi, qui utilise les quatre Evangiles en les résumant, les harmonisant (d'après l'ordre adopté par la *Synopse* de Lagrange-Lavergne). Des notes au bas des pages indiquent brièvement la solution des questions que peut se poser un lecteur non spécialiste. On ne peut qu'admirer l'art avec lequel l'auteur tient compte d'innombrables nuances de sens du récit évangélique, sans que jamais le récit ne perde son aisance et sa clarté. Nous souhaitons à cette *Vie* une très large diffusion dans tous les milieux : elle instruira et invitera à de fécondes méditations.

Jean MORETON, P.S.S. — **La Mère de l'unique Prêtre.** — 135 p. (14 × 19), 540 fr. — Lyon et Paris, Vitte, 1958.

Cette Mère, c'est Marie. L'ouvrage s'ouvre par quelques considérations sur l'excellence de Marie en tant que Mère de Jésus-Prêtre (p. 11-28). On nous montre ensuite Marie dans l'exercice de ce privilège, avant la naissance de Jésus, au cours de l'enfance et de la vie cachée, pendant le ministère public et la Passion, enfin dans l'Eglise. En guise de conclusion l'auteur rappelle le rôle de quatre mères de prêtres de nos jours : saint Jean Bosco, le P. Chevrier, saint Pie X et le P. Tsu de Changhaï ; et il termine par un Rosaire et un Chemin de Croix « pour mamans de prêtres ».

L'ensemble, divisé en 50 lectures courtes, mais substantielles, et fortement soudées à l'Evangile, convient aux mères et aux personnes à qui leurs fonctions dans l'Eglise imposent l'intelligente compréhension du sacerdoce. Nos confrères trouveront là bien des indications dont pourront s'inspirer leurs causeries aux réunions des mères de prêtres.

Mgr Lavallée, Recteur émérite des Facultés Catholiques de Lyon rappelle dans une belle préface les origines des associations, assez récentes, de mères de prêtre et présente avec éloges ce nouvel ouvrage.

---

1. M.-D. POINSENET. — **De l'anxiété à la sainteté. Louise de Marillac.** — 272 p. (14 × 19), 500 fr. 1958. — 2. Joseph JOLINON. — **Pauline Jaricot, patronne des chrétiens sociaux.** — 158 p. (14 × 19), 400 fr. 1957. — Paris, Arthème Fayard.

Ces deux volumes font partie de la « bibliothèque Ecclesia » que dirige Daniel-Rops.

1. — M^me^ Poinsenet a consacré à sainte Louise de Marillac un travail important qui n'a pu trouver place dans un seul volume que moyennant des caractères fins et une impression serrée. Elle a pris comme fil conducteur de la marche de son héroïne la formule « De l'anxiété à la sainteté ». Ceci nous indique que le souci de décrire psychologiquement sa vie intérieure sous la conduite de « Monsieur Vincent » a été prédominant, pourtant non exclusif. Car les œuvres réalisées grâce à une activité soutenue ont également retenu toute son attention. Les faits que M^me^ P. nous rapporte sont replacés dans leur cadre historique et reçoivent de là leur explication ; les textes très nombreux de « Mademoiselle de Marillac » (dont il eût été agréable d'avoir toujours la référence et, quand c'est possible, la date précise), sont volontiers commentés ; sur les états successifs de la vie intérieure et mystique, on nous donne même quelques explications doctrinales, et l'on ne nous fait pas grâce de citations de Bergson et Péguy, qui, en pareille matière sont d'une autorité assez légère. Au total, malgré quelques longueurs, cette biographie ne manque pas d'intérêt et si les historiens en regrettent les imprécisions, beaucoup de lecteurs y trouveront — et c'est là l'essentiel — une invitation à une vie intérieure d'autant plus nécssaire que leur dévouement à l'apostolat leur impose plus de devoirs et de soucis.

On corrigera aisément la coquille de la p. 77 où 1929 est mis au lieu de 1629. Plus important est le lapsus doctrinal de la p. 165 : « Le seul véritable être de Dieu est l'essence de tous les autres êtres qu'il a créés. » La formule est de Louise de Marillac ; mais sa biographe, qui donne à d'autres textes les éclaircissements indispensables, aurait dû en faire autant pour cette phrase qui exprime le plus pur panthéisme, ou s'abstenir de la citer.

2. — M. Jolinon ne nous donne de Pauline Jaricot qu'une esquisse. Il a écrit pour de jeunes lecteurs, les interpelle en un style d'allure populaire, ce qui donne parfois (dans le premier quart de l'ouvrage surtout) une importance excessive à la personnalité de l'auteur et laisse au second plan celle de l'héroïne. Si l'on peut tenir pour fautes d'impression une « Déclaration du Clergé de 1662 », pour 1682 (p. 54) et p. 37 la mention d'un « Séminaire Saint-Grenée » (pour S. Irénée sans doute), il est plus difficile d'attribuer au correcteur des épreuves la « tirailleuse » de la p. 55 ou le sens étrange donné au mot métropole, p. 83.

Nous croyons cependant que cet ouvrage pourra retenir l'attention des jeunes lectrices et leur donner une première idée de ce que fut Pauline Jaricot. 26 pages de documents annexes terminent ce volume.

René COURTOIS. S. J. — **Des Savants nous parlent de Dieu.** — 72 p. (10,5 × 17), 100 fr. franç. — Bruxelles (rue Washington, 184), Foyer Notre-Dame, 1958.

L'auteur répond par les faits à l'objection aussi stupide que mensongère : la science et la foi s'excluent mutuellement et le vrai savant ne peut être un vrai chrétien. Il énumère une soixantaine de savants du *passé*, prêtres, religieux, laïcs, authentiques croyants, dont il donne les dates et indique brièvement les apports à la science (p. 10-12). Puis il arrive aux savants *contemporains*, encore vivants ou morts tout récemment, et les présente avec une biographie de quelques lignes et une demi-page, en moyenne, de citations qui ne laissent aucun doute sur leur foi : ils sont trente-quatre qui défilent ainsi sous nos yeux par ordre alphabétique. Quelques autres documents terminent l'ouvrage, qui peut servir d'arsenal aux controversistes catholiques et de lumière décisive aux âmes impressionnées par le slogan : la science a tué la foi.

---

1. Abbé Jules DECLERCQ. — **Vous êtes toute belle.** — 76 p. (11,5 × 15,5), 235 fr. — Paris, Edit. Fleurus, 1958.
2. M.-Th. POUPON. — **Au fil du S. Rosaire selon les messages de Lourdes et de Fatima.** — 382 p. (12 × 16), 500 fr. — Paris (VI^e^), Apostolat de la Presse (46, r. du Four), 1958.

1. — Quinze méditations sur les mystères du Rosaire ont été composées pour être lues à des hommes, et même à des emprisonnés civils. Le ton direct et la netteté des suggestions conviennent à un tel auditoire, et à beaucoup d'autres. Le volume porte le n° 34 de la collection « Feuillets de vie spirituelle ».

2. — Le R. P. Poupon, O. P., est l'auteur d'ouvrages estimés sur la Vierge Marie. Celui-ci est né de la constatation suivante : à Lourdes, Marie porte un chapelet au bras, des roses d'or aux pieds, recommande la récitation du chapelet à Bernadette et à la foule ; à Fatima, elle insiste sur la pratique du Rosaire complet et prend pour nom propre « N.-D. du Rosaire ». Or le Rosaire n'est pas seulement une succession d'*Ave* bien que la prononciation de ceux-ci en fasse partie intégrante ; c'est aussi, et en même temps la méditation des quinze mystères.

Le R. P. Poupon, dans un ouvrage antérieur (*Le S. Rosaire, sa tradition évangélique, ses mystères, ses fruits*) avait greffé cette méditation sur l'Ecriture. Pour renouveler le sujet, il s'attache aux leçons qui résultent des paroles et des actions de Marie pendant ses apparitions à Lourdes et à Fatima.

Pour bien recevoir le message divin apporté aux hommes par Jésus, il faut : 1° y être préparé par le recueillement, par la prière, par la pénitence ; il faut aussi 2° se l'assimiler sous son triple aspect : Incarnation, Rédemption, vie nouvelle ; il faut enfin 3° se mettre à l'école de Marie en tant que médiatrice, reine du Rosaire, et se consacrer à elle. Ces 9 points de vue servent successivement à 9 commentaires de chacune des 15 dizaines du Rosaire complet.

A 9 reprises donc, chaque dizaine est l'objet d'une « élévation » en rapport avec le schème précédent. Puis une brève formule d'une ou deux lignes présente avant chaque *Ave* un détail de l'explication donnée pour la dizaine. Il va de soi que l'indication pour chaque *Ave* au but spécial est facultative ; et l'auteur recommande sur ce point une indispensable discrétion.

Pour la récitation publique ou privée du chapelet, pour des neuvaines mariales, pour des lectures paroissiales pendant les exercices du mois de Marie et du mois du Rosaire, ce volume, dont la complexité n'est qu'apparente, rendra de très grands services.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 22 julii 1958
G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)